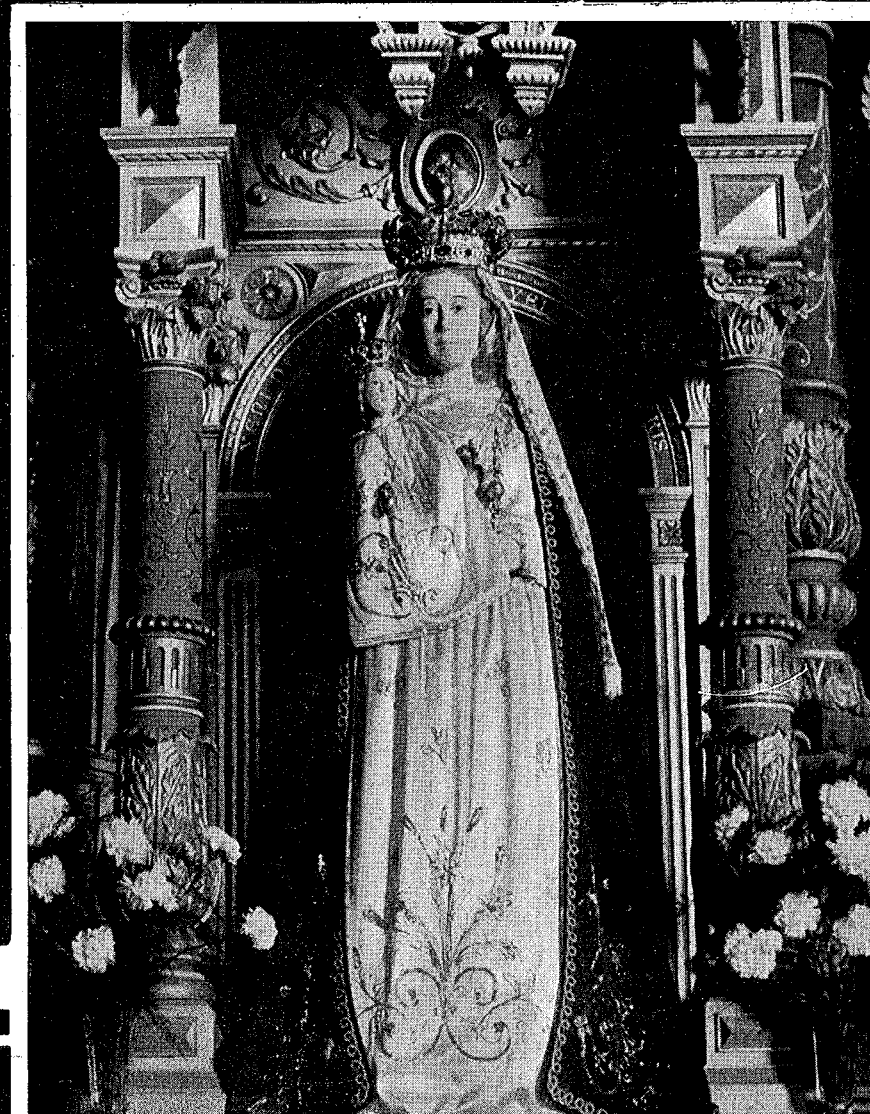


BLEUN-BRUG



janvier - février 1965
genver-c'hewrer - niv. 152

Renseignements

Prix du numéro 1,50 Fr.
 Prix de l'abonnement ordinaire . . . 10,00 Fr.
 — d'honneur . . . 15,00 Fr.

DIRECTION, RÉDACTION, ADMINISTRATION :

Chanoine MÉVELLEC, Aumônier général du Bleun-Brug,
 à la Retraite, Bourgneuf, Quimperlé.
 C. C. P. Nantes 329.30.

Les lecteurs de l'édition spéciale du Morbihan verseront désormais leur cotisation à : Bleun-Brug Bro Gwened, presbytère de Locoal-Mendon (Morbihan). C.C.P. 1813-68 Nantes.

De quelques dates :

MESSES RADIODIFFUSÉES

LAMPAUL-LOUDALMÉZEAU A NOEL.

Jamais messe radiodiffusée ne fut mieux préparée. Durant tout un mois, M. le Recteur parcourut tous les villages. Chaque soir, au coin du feu, avec l'aide de son magnétophone, il répéta, inlassablement, les chants de la messe. Aussi, la nuit de Noël fut un triomphe. Et quelle joie, ensuite, pour toute la paroisse de s'entendre sur les ondes entre 10 et 11 heures !

POULGOAZEC, A PAQUES

Messe radiodiffusée le jour de Pâques, de 10 h. à 11 h., au bord de la mer à Poulgoazec. — Radio Rennes et France III, 242 m.

BLEUN-BRUG

Notre Bleun-Brug diocésain de 1965, sera un Bleun-Brug marial.

Il aura lieu à CHATEAUNEUF-DU-FAOU les 3 et 4 JUILLET.

Concours scolaires, concert spirituel, cérémonies religieuses, jeu scénique, procession... tout contribuera à la glorification de N.D. Marie, « An Intron Varia ».

En outre, des « Bleun-Brug » scolaires mariaux auront lieu à Fouesnant, Pont-l'Abbé (N.D. des Carmes), Poullan (N.D. de Kérinec), Plougastel (N.D. de la Fontaine Blanche), Le Folgoat (N.D. du Folgoat), Plouvorn (N.D. de Lambader).

Sauf pour Fouesnant, tous ces Bleun-Brug scolaires auront lieu au courant de mai (mois de Marie) sous forme de pèlerinages.

Nous vous invitons à prendre part à l'un ou l'autre de ces Bleun-Brug, et si vous le désirez, à la finale, à Châteauneuf, le 4 juillet.

Toutes les écoles de la région de Châteauneuf iront directement, sans éliminatoires, à la finale, le 4 juillet, à l'école des Frères, de 8 h. 30 à 11 h.

Comme chaque année, ces concours sont placés sous le patronage de l'Inspection diocésaine.



En Bretagne bretonnante, les pauvres seront-ils encore évangélisés ?

C'est une question qui se pose aux catholiques de certaines générations dans nos paroisses bretonnantes depuis la Réforme liturgique et surtout depuis le 3 janvier 1965 où elle a reçu un essai d'application en prélude à la Réforme définitive du 7 mars. En effet, dans la plupart des cas, le 3 janvier a été autre chose qu'un prélude et bien des gens dans le peuple ont pu se demander devant l'emploi exclusif du français ce que devenait la note des Semaines Religieuses de Basse-Bretagne du 13 février 64 annonçant que le breton était admis comme langue liturgique sur le même pied que le français là où les paroissiens sont en majorité bretonnants et indiquant les missels retenus pour la lecture de l'Épître et de l'Evangile.

Ici nous croyons qu'il y a eu confusion entre la question de droit et la question de fait.

Les textes français sont arrivés dans les paroisses pour le 3 janvier, prêts à être utilisés tout de suite dans la période d'essai, pendant que les textes des prières en breton étaient encore à l'étude.

Jusque là le breton n'accusait aucun retard sur le français. Il avait même de l'avance, sinon pour les textes scripturaux, du moins pour les mélodies.

Celles-ci, pour le chant de l'Épître et de l'Evangile, furent pratiquées avec bonheur aux messes radiodiffusées de Pâques à Ploudalmézeau, Pentecôte au Folgoat, Noël à Lampaul-Ploudalmézeau et entre temps à la grand-messe du Bleun-Brug le 5 juillet à Gouesnou, tout cela en 1964, bien sûr.

A-t-on beaucoup profité dans les circonstances ordinaires de cette avance ou du moins de cette position d'égalité ? Il serait bien osé de répondre oui.

Et puisque nous parlons de mélodies, pourquoi ne pas signaler que le Comité national de liturgie a eu recours à la compétence des moines de Landévennec. Et c'est justement ce qui nous fait penser qu'ils pourraient, en Basse-Bretagne, pour les mélodies liturgiques bretonnes, jouer le rôle des moines de Belloc dans le Pays Basque.

Nous croyons savoir déjà, d'ailleurs, que le R. P. Laurent aurait bien entamé ce travail, et qu'il pense présenter à l'approbation de la Commission liturgique compétente, des airs simples et faciles pour l'Épître et l'Evangile des dimanches ordinaires, ceux de la messe par radio restant réservés aux grandes fêtes.

En attendant, nous direz-vous, dans nos paroisses le vin est tiré : les textes français sont là et ils servent déjà pour l'entraînement au 7 mars. Quand les textes bretons arriveront enfin, ce sera après la bataille. Tous vos beaux discours n'y feront rien.

Il y a là matière à crainte et cette crainte tourne à l'angoisse chez ceux qui, les yeux bien éveillés, assistent à la grande braderie des valeurs bretonnes dans le domaine religieux.

Nous pouvons citer des témoignages de laïcs ou de clercs qui sont de véritables cris d'alarme. Leurs doléances peuvent se résumer dans les réflexions d'un Père religieux bretonnant rompu aux missions paroissiales :

« Je n'ai trouvé autour de moi, écrit-il, même chez ceux qui ont responsabilité et charge d'âmes, qu'inconscience, indifférence parfois volontaire et délibérée, mépris, voire hostilité à l'égard de tout ce qui porte l'étiquette bretonne, qu'elle qu'en soit par ailleurs l'étiquette religieuse, politique ou idéologique. Je ne comprends pas ce manque d'humanisme réel, ce refus du fait breton constatable en chaque personne humaine de chez nous, cette rage d'ignorer à vouloir tout démolir, ce rejet de nuances, ce manque de respect du pauvre, du pauvre d'Israël qui continue le plus souvent de s'exprimer en araméen, c'est-à-dire en breton, au lieu de parler grec (entendez le français). Je sais par expérience toutes les difficultés paroissiales d'une situation linguistique aussi confuse que la nôtre, mais quand même ! Le médecin doit-il tuer le malade sous prétexte qu'il souffre d'une maladie compliquée ? »

Un autre correspondant résume la situation telle qu'elle se présente aux générations anciennes par ces mots lapidaires : « Désormais les Pauvres ne seront plus évangélisés ».

Que peut-on ajouter à cette pénible et décourageante constatation ?

F. MÉVELLEC.

Mais que font les laïcs bretons ?

N'est-ce point avant tout à eux d'agir ? ne se contentent-ils pas trop souvent de lever les bras au ciel, de pleurer et de déplorer ?

A ces questions a répondu la réunion extraordinaire des membres du Comité Général du Bleun-Brug pour la Basse Bretagne, le dimanche 7 février à Quimperlé. Les laïcs assistés de deux conseillers ecclésiastiques y ont eu la parole toute la journée. A part une revue rapide des affaires en cours, matin et soir les séances furent consacrées à tourner et retourner en tout sens la question de savoir comment dans le contexte actuel des événements, le breton peut encore être employé ou du moins conservé comme instrument d'expression valable pour la prière, le chant et la catéchèse liturgique à l'usage d'une portion intéressante du peuple chrétien, celle-là qui correspond justement aux Pauvres d'Israël, tout autant qu'aux élites qui entendent aller vers Dieu par des chemins bretons.

Cette question avait été travaillée auparavant par la plupart des cadres présents. Un texte servait de fil conducteur. Ce texte qui n'est que la mise au point de travaux antérieurs a été remis respectueusement entre les mains de leurs Excellences Nosseigneurs les Evêques de Bretagne. Les laïcs chrétiens bretons y demandent avec confiance qu'un dialogue soit installé entre eux et leurs Pères dans la foi, un dialogue qui, à la lumière des Encycliques et dans l'esprit du Concile, leur apporte une solution satisfaisante à toutes les questions angoissantes qui se posent à leur conscience à propos de la Réforme liturgique.

Et maintenant ils attendent... dans la paix et la sérénité de leur foi d'enfants de Dieu et de l'Eglise.

Journées d'amitié nouveau style

Dans les repas-rencontres du Comité du Bleun-Brug du Léon l'on travaille une nouvelle formule de journée d'amitié que l'on a vue à l'essai à Plougastel, en novembre, et à Locronan, début janvier.

On ne met plus l'accent sur la matinée. Il est difficile, en effet, de rassembler les jeunes pour un travail d'études le matin et même pour une messe avec ou sans participation à la vie religieuse locale. Ils arrivent plus volontiers vers midi en vue du repas en commun ou l'après-midi à l'heure de la détente et de la conférence.

Comment organiser celle-ci pour exciter davantage l'intérêt de la population du lieu ? N'est-ce point en préparant soigneusement la présentation du terroir même ?

La présentation de Plougastel fut remarquable, mais elle ne fut pas le fruit d'un travail dans l'immédiat. Elle n'était que l'aboutissement d'une longue élaboration sur place.

Nous avons demandé à Lili Bodénès comment il s'y est pris avec son Cercle pour réunir la riche documentation dont il tira un si beau parti le 10 novembre dernier.

Voici des extraits de sa réponse où il développe à la fois les principes directeurs de sa méthode et le processus de sa réalisation.

« Notre rôle à nous, dirigeants de Cercle, est d'abord d'apprendre aux jeunes à connaître leur terroir. Il est nécessaire de leur donner une occupation et une responsabilité. Il faut leur demander quelque chose à leur portée : prendre des photos, relever des dessins, noter tout ce que leur pays peut présenter d'intéressant. Evidemment, le plus important, c'est l'apprentissage humain qui vient ensuite : parcourir le pays avec ou sans magnétophone, se présenter, discuter avec telle ou telle personne âgée, gagner sa confiance afin qu'elle veuille bien chanter ou raconter une légende. Il faut souvent plusieurs visites et beaucoup de diplomatie. C'est difficile, mais nécessaire : l'ancien y gagne toujours un ami et beaucoup de joie. Le jeune enquêteur éprouve un sentiment de chaleur humaine, d'affection : il a entrevu dans cette personne un aspect de l'esprit breton et prend conscience qu'il en est lui aussi l'héritier. A un autre stade, il s'intéressera spontanément aux problèmes de ses aînés : mévente des fraises, difficulté de la pêche, marasme économique... Il se fait une opinion, la polaire, la discutera. Il se sentira alors lui aussi dans le coup. Et voilà un Breton solide de plus ! Très rapidement, rien de ce qui est breton ne lui sera étranger.

Ce travail de mûrissement est difficile et nécessite des conseils. Le directeur du Cercle doit être là pour cela. Au début surtout il faut s'accrocher à des choses tangibles, immédiatement matérielles, telle la chasse aux images, la recherche des pas de danse ou des chansons. Le Cercle tire profit de tous ces travaux, de toutes ces découvertes. Le travail purement folklorique permet des réalisations culturelles aussi intéressantes pour les militants du Cercle que pour les gens du pays. La mise en commun des trouvailles de chacun débouchera normalement sur de petites veillées villageoises, autant que possible spontanées, où discussions, émulation entre vieux et jeunes chanteurs, danseurs ou conteurs, l'amitié

en un mot, feront la joie de tous. La diversité des aspects de la moindre paroisse bretonne permet à tous les tempéraments de s'y affirmer et de s'y épanouir : un tel recherchera les chants, tel autre s'intéressera au théâtre breton ou aux études sociologiques, un autre préférera les « rimadellou », ou, pourquoi pas, celui-ci, plus « yé-yé », s'essayera à des compositions bretonnes sur des rythmes modernes.

Ainsi l'héritage des vieux chanteurs et la technique traditionnelle qu'ils ont enseigné patiemment ont permis la formation d'un groupe réputé de « Kana ha Dansal » (le Kan ha Diskan de Plougastel) qui anime les nombreux festou-noz du Nord-Finistère.

Puis Lili Bodénès passe aux réalisations.

En voici quelques-unes.

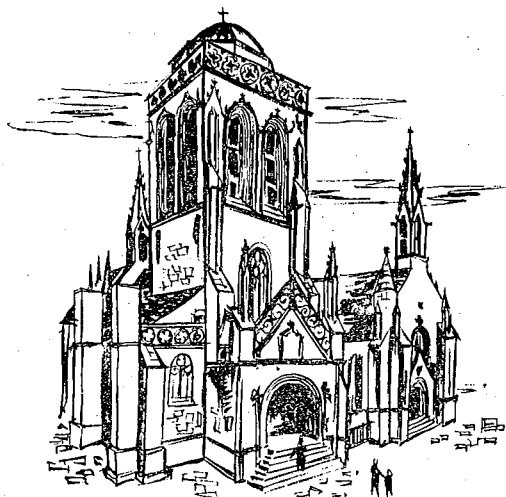
« Conscients des richesses de notre pays et voulant les faire connaître, nous avons organisé en juillet dernier à Plougastel une journée folklorique, gastronomique et touristique, avec visite de la presqu'île commentée par les membres du Cercle.

Nous préparons actuellement quelques pièces de théâtre en breton et nous pensons aussi, lorsque nous en aurons la possibilité matérielle, montrer l'histoire, l'art et la vie économique de Plougastel dans une petite exposition.

Nous essayons également de faire profiter de notre expérience les groupes voisins et nous sommes arrivés à former une équipe solide de travail avec quelques Cercles léonards. C'est ensemble que nous réalisons les festou-noz et les beilhadegou dans toute la région »

Voilà un bel exemple d'activités de jeunes basées sur un terroir, mais qui restent bien ouvertes à ceux de l'extérieur.

L'expérience de Locronan, le 10 Janvier



Nous avons eu de différentes sources le compte-rendu de la journée de Locronan. Le moins instructif ne fut pas celui donné par quelques témoins directs à la dernière réunion du Comité général du Bleun - Brug à Quimperlé, le 7 février.

Voici un aperçu des renseignements glanés.

A noter tout d'abord une progression continue dans l'affluence aux diverses manifestations.

La journée commença avec une trentaine de jeunes

à la messe, qui était la grand-messe paroissiale : l'Épître et l'Évangile en breton, comme l'Homélie, donnée par le recteur lui-même, Homélie, qui,

par le canal de la Sainte Famille de Nazareth et de l'adolescence du Christ déboucha tout naturellement sur ce qui fournit le cadre et l'atmosphère favorables à l'épanouissement de la jeunesse, c'est-à-dire : le terroir, la petite patrie, l'héritage spirituel légué par les « aïeux », toutes choses qui tiennent dans la devise « Feiz ha Breiz », admirablement commentée par le prédicateur.

Cette journée continua par une bonne centaine de participants à l'excellent repas de crêpes de midi, et par près de 150 présences pour la conférence de Variétés de 15 heures. Ce mot variétés est le seul qui convienne, car il y eut un peu de tout : projections sur la Troménie expliquées par M. le Recteur, présentation vestimentaire nous montrant par des costumes sortis des armoires de Locronan l'évolution du costume glazig à travers les âges, présentation ensuite du Locronan d'aujourd'hui par M. le Maire, Mlle Coadou et M. Guézennec qui répondirent aux nombreuses questions des auditeurs dont quelques vieilles paysannes du lieu. C'est dans ce dialogue improvisé que fut assurée le plus pleinement la communication entre les organisateurs et le peuple en quête de lumière sur les réalités qu'il ne vit qu'inconsciemment dans l'ordinaire de tous les jours.

Le grand meneur de jeu de cette séance fut Bernard de Parades, passé maître en l'art de monter ces genres de présentation avec le minimum de moyens.

Faut-il parler de l'atmosphère du goûter de 17 heures, qui marqua aussi un crescendo sur celle du repas aux crêpes, grâce aux chansons de Mlle L'Hour, de Plouédern, et de Lili Bodénès, de Plougastel ? C'est toujours le meilleur moment de la journée. Saluons cependant au passage le talent de Roger Kérouanton, qui se révéla une fois de plus un conteur breton des plus vivants et des plus naturels.

Les conclusions de la journée furent tirées avec à propos par Gérard Pijon, le responsable qui tient la main à la mise en pratique de la nouvelle formule destinée à donner aux jeunes une plus grande fierté de leur pays, mieux connu parce que mieux présenté. Mais tout n'était pas terminé avec le « Bro Goz » et « Feiz hon tadou koz ».

Un aspect de la fête ne faisait que commencer : le fest-noz sur la place, continué dans la grande salle de la mairie jusqu'à 22 heures. C'est là une tradition qui s'installe et qui fait que désormais nos journées d'amitié débutent moins tôt le matin et se prolongent plus tard dans la soirée : une évolution comme une autre. L'avantage c'est de mettre d'autres couches de la population locale en mouvement et dans le bain.

La Journée de Carnac, 14 Février

Elle s'est déroulée à peu près dans le même style que celles du Finistère. L'après-midi fut meublée par une conférence des plus étoffées sur l'histoire de Carnac à travers les âges, par un ancien vicaire de la paroisse, M. l'abbé Auffret, recteur de Bono.

Cependant, comme à Guénin, la messe garda toute son importance, et ce fut, comme à Guénin aussi, le répertoire des cantiques et mélodies bretonnes de l'abbé Le Dantec, ancien recteur de Carnac, qui fit les frais de la cérémonie. Le sermon bilingue fut donné et bien donné par M. l'abbé Le Moullac, du collège de Saint-Louis de Lorient.

Faute de place, nous réservons au prochain numéro le compte-rendu plus détaillé de cette sympathique journée de Jeunes.

Déclaration pour une rénovation bretonne

Le Mouvement de Renaissance bretonne est un fait dont tous les observateurs reconnaissent aujourd'hui l'existence et l'ampleur.

Ce Mouvement intéresse tous les domaines : culturel, économique, social, politique. La presse, aussi bien hors de Bretagne qu'à l'intérieur, se fait de plus en plus l'écho de ses activités. Des publications parisiennes, et non des moindres, ont même consacré à ce sujet des articles, des reportages et des études de valeur inégale mais reconnaissant unanimement l'existence d'un problème breton et soulignant la permanence de la personnalité bretonne (1).

Le Mouvement de Renaissance bretonne entend défendre et promouvoir les intérêts propres de la communauté bretonne, dont la spécificité se fonde sur :

- les origines du peuple breton, liées à l'émigration en Armorique, entre le IV^e et le VI^e siècle, des Celtes de Grande-Bretagne ;

- l'existence d'une *ethnie* (2) bretonne distincte, attestée par la vitalité de la langue bretonne en Basse-Bretagne et, dans toute la Bretagne, par la pérennité d'une sensibilité et d'une culture s'exprimant par une littérature et un folklore typiquement celtes ;

- une histoire séculaire, montrant l'existence, pendant près d'un millénaire, d'un Etat breton possédant ses institutions et son droit propres ;

- le caractère péninsulaire de la Bretagne, « pays de la mer », qui commande dans une large mesure son climat, ses activités économiques, ses relations avec l'extérieur, sa vie sociale et jusqu'à la psychologie de ses habitants.

Dans un récent ouvrage, un éminent juriste, le professeur Guy Héraud, de la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Strasbourg, classe la Bretagne *toute entière* parmi les minorités ethniques d'Europe occidentale (3).

Certes, la politique d'assimilation amorcée sous l'Ancien Régime et devenue systématique depuis 150 ans et plus, a tenté d'effacer les traits distinctifs de l'ethnie bretonne et certains esprits superficiels ont pu penser que celle-ci était en voie de disparition. Il n'en est rien, comme le montrent la survivance de la langue en Basse-Bretagne, l'existence (aujourd'hui reconnue par tous) d'intérêts bretons spécifiques, enfin et surtout la persistance et le renouveau de l'esprit breton, aussi bien en Haute qu'en Basse-Bretagne.

« Rayées des cartes et des vocabulaires, les communautés humaines subsistent, et c'est le principal, dans les types physiques, les conforma-

(1) Cf. notamment les articles de Paul Fabra et de Michel Legris dans « *Le Monde* », Yvon Le Vaillant dans « *Témoignage Chrétien* », Max-Olivier Lacamp dans « *Le Figaro* », Raymond Cartier dans « *Paris-Match* », Gérard Brisse et Dominique Duault dans « *Combat* », etc...

(2) *Ethnie* (ethnos = peuple) est pris ici dans le sens, non de *race*, mais de groupe humain possédant une culture commune.

(3) « *L'Europe des ethnies* » (Presses d'Europe, Paris, 1963).

tions mentales, les langues, les coutumes, les cœurs. Leurs droits, Jean XXIII l'a proclamé, sont inaliénables, c'est-à-dire incessibles ». Ainsi s'exprimait M. Pierre Laurent (1) dans une conférence sur les minorités européennes lors de l'Université d'été du *Bleun-Brug* à Lorient (24-29 août 1964).

TÉMOIGNAGES

Actuellement, c'est à un mouvement général de réveil des communautés ethniques et régionales et de reflux des tendances stato-nationalistes et jacobines que l'on assiste :

1°) Dans le cadre même de l'hexagone, la politique d'aménagement du territoire, destinée à corriger les disparités entre Paris et le « désert français », a conduit récemment le gouvernement à créer des régions dites « de programme ». Il a été amené ainsi, par la force des choses, à restaurer l'entité « *Bretagne* », dont le nom avait disparu de la carte politique et administrative de la France depuis 1790. Sans doute, la région de programme « Bretagne », amputée de la Loire-Atlantique, ne correspond pas exactement à la Bretagne historique des cinq départements.

Mais il s'agit, cependant, de l'amorce d'une politique nouvelle, reconnaissant la réalité du fait breton et destinée à se développer sous la double influence des impératifs économiques et sociaux et de l'évolution des esprits. A la suite de la réunion commune du C.E.L.I.B. et des représentants des syndicats ouvriers de Saint-Nazaire à Rennes, le 8 février 1964, un grand quotidien régional titrait : « Semblables jusqu'ici pour le pire, les cinq départements bretons doivent désormais s'unir pour le meilleur ». Et le même journal soulignait que la Bretagne avait retrouvé sa « *dimension historique* » (2).

Des études significatives ont paru au sujet de la résurrection des entités régionales, notamment dans « *Le Monde* », sous la signature de Jacques Fauvet, dans « *Combat* », sous celle d'Emile Roche, président du Conseil Economique et Social. Dans « *Ouest-France* », François Desgrées du Loû a salué la renaissance du « régionalisme » et François-Xavier Hutin-Desgrées a montré qu'elle répondait aux nécessités économiques modernes (3).

Lors des Semaines Sociales de France, réunies à Caen en 1963, plusieurs cours ont été consacrés à cette importante question. J.-L. Quermonne, directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble, a déclaré : « Nous pensons que l'autonomie administrative des régions sera la conséquence inéluctable de l'industrialisation... la centralisation jacobine a correspondu à une époque aujourd'hui révolue... » Il a appelé de ses vœux la promotion de la Région, située « à mi-chemin entre l'abstraction nationale et l'esprit de clocher » (4).

(1) Ingénieur de Polytechnique, membre du Comité central de l'Union fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes.

(2) « *Ouest-France* » du 10 février 1964.

(3) Sur le plan local, il convient de signaler également des articles parus dans les hebdomadaires « *Bretagne-Dimanche* » et « *Les Nouvelles de Bretagne* ».

(4) « 50^e Semaine Sociale de France — Caen 1963. La Société démocratique » (Chronique sociale de France).

De son côté, dans un article très remarqué, Georges Vedel, doyen de la Faculté de Droit de Paris (1), s'est prononcé récemment en faveur de la création de véritables collectivités régionales, ce qui, écrit-il, « suppose naturellement la mise en place d'Assemblées délibérantes dont les attributions, le statut juridique et les moyens d'action ne seraient pas ceux de simples organes d'administration locale, mais de véritables entités fédérées » (2).

2°) Dans le cadre européen, on voit se développer un mouvement, qui rencontre une audience grandissante, en faveur d'une *Europe des régions*, appelée à se substituer tôt ou tard à l'Europe des Etats. Cette conception novatrice, qui peut paraître à certains égards révolutionnaire puisqu'elle pourrait conduire à l'effacement de ces frontières étatiques que le président Pompidou appelait récemment les « cicatrices de l'Histoire », est défendue par de bons esprits : juristes, économistes, hommes politiques, fonctionnaires internationaux.

Pour se rendre compte du progrès de ces idées, il convient de mentionner le Colloque de Royaumont des 23 et 24 mai 1964, organisé par le Centre international de Formation européenne et groupant de hauts fonctionnaires, des parlementaires et des universitaires allemands, belges, français et italiens. La plupart des orateurs, notamment M. Rémy Montagne (3), qui a fait un exposé sur « le rôle transitoire de la nation », ont marqué leur préférence pour une organisation régionale de l'Europe. Citons également les travaux du Congrès du Mouvement fédéraliste européen (dont un des principaux dirigeants est M. Etienne Hirsch, ancien commissaire général au Plan, ancien président de la Commission de l'Euratom) qui, réuni à Montreux les 10, 11 et 12 avril 1964, a adopté à une forte majorité une « Charte fédéraliste » posant le principe de l'autonomie de toutes les collectivités territoriales (communes, groupements inter-communaux, provinces, régions, groupes et rassemblements ethniques) et de toutes autres collectivités (économiques, sociales, culturelles, spirituelles). Citons aussi les récents articles de Hervé Lavenir dans « Le Monde » sous le titre « *Europe des Etats ou Europe des Régions ?* » (4).

Dans son cours magistral des Semaines Sociales à Caen en 1963, Maurice Flory, professeur à l'Université d'Aix-en-Provence, a évoqué cette question en ces termes : « Si l'on veut raisonner à l'échelle européenne (...), reconnaissons que la circonscription qui peut servir de dénominateur commun au territoire de l'Europe communautaire ne peut être ni la commune, ni le département et pas davantage l'Etat (...); la seule circonscription commune possible est la région... Il est indispensable que la grande région souhaitée (5) dispose, elle, d'un exécutif régional et d'une assemblée qui organise la participation de la population... »

Et Maurice Flory ajoute ceci, qui nous paraît très important, pour nous qui sommes Bretons et catholiques : « Cette réanimation suppose

(1) Georges Vedel est l'un des animateurs de l'Union des fonctionnaires catholiques.

(2) Cf. Vedel : « La fin de la France de Philippe le Bel », « L'Express » du 3 octobre 1963.

(3) Ancien président de la jeunesse catholique française.

(4) Cf. « Le Monde » des 25, 26 et 27 août 1964.

(5) On admet généralement que la région « optima » doit avoir environ 3 millions d'habitants, ce qui correspond approximativement à la population actuelle de la Bretagne.

la renaissance d'une vie spirituelle locale. Il faut que la province soit aussi un foyer intellectuel, et ceci indépendamment de Paris... » (1).

3°) Enfin, sur le plan mondial, on rattache généralement les mouvements de revendications qui se développent aujourd'hui dans différentes régions sous-développées ou minoritaires d'Europe (bien souvent, ce sont les mêmes) au processus universel de *décolonisation* tendant à la substitution de rapports de coopération sur un pied d'égalité aux rapports de subordination économique, culturelle et politique existant entre diverses régions du monde.

Cette comparaison, déjà suggérée par le président Pléven dans son ouvrage « *Avenir de la Bretagne* » a été soulignée, plus récemment, d'une manière très explicite, par des hommes occupant des fonctions importantes sur le plan français et sur le plan européen et même par des manuels classiques (2).

BRETAGNE DE DEMAIN

Le cas de la Bretagne, tout en présentant des traits spécifiques par rapport aux problèmes se posant dans certaines régions, n'est donc pas un problème isolé. Il s'inscrit jusqu'à un certain point dans le cadre d'une évolution qui affecte plusieurs parties de l'Europe et même du monde. Comment notre vieux monde occidental pourrait-il d'ailleurs demeurer à l'écart d'un mouvement devenu planétaire ?

On le voit, le mouvement de Renaissance bretonne ne marque nullement un retour en arrière inspiré par un sentiment rétrograde, une sorte de nostalgie du passé. Il s'agit, bien au contraire, d'une aspiration vers un avenir meilleur où les Bretons trouveraient leur plein épanouissement en développant leur personnalité propre. Il ne s'agit pas, dans l'esprit des promoteurs de ce mouvement, de restaurer la féodalité ou de revenir au règne de la duchesse Anne, mais bien de construire la Bretagne de demain.

Comme l'a souligné Simone Weil, c'est parce qu'il n'a pas pu développer sa culture propre que le peuple breton a été « maintenu tout entier dans les bas-fonds des catégories sociales inférieures » (3). Humiliés et exploités comme Bretons, n'est-ce pas dès lors *comme Bretons* que nos compatriotes doivent être réhabilités ? N'est-ce pas là une exigence de la justice ?

Il ne nous appartient pas, en tant que catholiques, de prendre position sur les aspects politiques de l'évolution actuelle des idées et des faits. Mais nous ne pouvons ignorer cette évolution elle-même, en tant que Chrétiens attentifs à leur temps et solidaires de la communauté humaine dont ils font partie.

LES CATHOLIQUES ET LA BRETAGNE

Or, quelle est la position des catholiques, en Bretagne, au regard du mouvement de Renaissance bretonne ?

Si l'on s'en tient aux principes, il convient de rappeler que, dans le passé, l'Episcopat de Bretagne n'a pas hésité, à plusieurs reprises, à appuyer les revendications spécifiquement bretonnes. En 1905, Mgr

(1) « 50^e Semaine Sociale de France » (Op. cit.).

(2) Cf. notamment le manuel de géographie de Pelletier et Virlogeux (page 87).

(3) Simone Weil : « L'Enracinement ».

Dubillard, évêque de Quimper et de Léon, approuva la création du *Bleun-Brug* par l'abbé Perrot. En 1919, les Evêques de Bretagne ont signé, avec d'autres personnalités, une pétition présentée au Président Wilson et à la Conférence de la Paix en faveur des droits culturels de la Bretagne. Entre les deux guerres, plusieurs évêques bretons ont défendu fermement la langue bretonne et rendu obligatoire l'enseignement de l'Histoire de Bretagne dans les écoles libres de leur diocèse. En 1936, au Congrès du *Bleun-Brug* à Plougastel-Daoulas, placé sous le patronage de l'Evêque de Quimper, le professeur Le Fur, de la Faculté de Droit de Paris, éminent spécialiste de droit international, a souligné, dans un exposé qui eut un grand retentissement, les droits auxquels sa personnalité propre permet à la Bretagne de prétendre.

Dans un message adressé de Rome le 1^{er} octobre 1963 à l'aumônier général du *Bleun-Brug*, Mgr Gouyon, alors archevêque-coadjuteur de Rennes, écrivait : « Mon passage au Pays Basque et au Béarn m'a montré à l'évidence les valeurs de civilisation qui sont enfermées dans les langues et dans les traditions régionales. Là-bas, je m'en suis fait le protecteur et le défenseur. Vous pouvez donc être assuré de ma sympathie active et de mon appui... »

L'Encyclique « *Pacem in terris* » de S. S. Jean XXIII a souligné avec force les droits et les devoirs des minorités ethniques, droits et devoirs qui sont évidemment corrélatifs, les derniers ne se concevant pas sans la reconnaissance des premiers.

Enfin les travaux de Vatican II ont montré le souci des Pères du Concile, sous l'impulsion notamment des évêques représentant les jeunes Eglises d'Afrique et d'Asie, de voir intégrer les cultures « régionales » dans la liturgie. Ces principes sont évidemment valables dans toutes les parties de l'Europe possédant une culture originale aussi bien en Alsace qu'en Flandre, en Wallonie qu'en Catalogne, au Pays Basque qu'en Bretagne.

Là aussi, le personnalisme breton rejoint les préoccupations de décentralisation et de promotion des cultures autochtones manifestées par le Concile.

Pourtant, jusqu'ici, force est de reconnaître que les catholiques bretons n'ont pas tenu en tant que tels dans le mouvement de Renaissance bretonne la place à laquelle leur importance numérique, leur situation, leurs possibilités semblent les appeler. Il y a à cela de multiples causes qu'il n'est pas dans notre propos de rechercher ni d'analyser ici, mais auxquelles n'est sans doute pas étrangère l'influence de structures étatiques centralisatrices sur la mentalité d'un certain nombre de catholiques et sur la vie de l'Eglise elle-même.

Cette présence insuffisante des catholiques en tant que tels dans le mouvement de rénovation bretonne est extrêmement regrettable à bien des égards. Elle laisse trop souvent le champ libre à des tendances non-chrétiennes, sinon parfois anti-chrétiennes.

Les éléments « laïques », voire anti-cléricaux, sont très actifs dans les différents groupements bretons. Certains tentent d'y faire prévaloir un celtisme d'inspiration raciste et *néo-païenne*. A l'autre extrémité de l'éventail politique, le parti communiste a publié récemment un « *Plan breton* » qui ne se borne pas à préconiser des solutions politiques et économiques, mais invite également les Bretons à se grouper autour des cinq fédérations communistes de Bretagne pour « défendre les valeurs culturelles bretonnes ».

La revue des étudiants communistes de Rennes vient de consacrer un de ses derniers numéros au problème de la langue et de la culture

bretonne. D'autre part, le mouvement des instituteurs laïques bretonnants « *Ar Falz* », très influent dans les milieux de gauche, a pris, fin 1963, l'initiative de la création d'un « Comité d'Action pour la Bretagne » groupant les syndicats ouvriers et d'enseignants laïques, les partis de gauche et l'A.G.E.R. de Rennes. Plus récemment, ce sont les syndicats C.G.T des cinq départements bretons qui, réunis le 18 septembre 1964 à St-Brieuc, appelaient les travailleurs bretons à une action commune de caractère régional.

Nous ne pouvons certes que nous féliciter de voir augmenter le nombre de ceux de nos compatriotes qui s'intéressent à la Bretagne et à son avenir et c'est avec sympathie que nous suivons toutes les initiatives prises en sa faveur. Nous déplorons seulement l'attitude d'expectative de trop de catholiques, installés dans un prudent conformisme, devant le problème breton ; cette attitude est, il faut bien le dire, une cause de trouble pour un certain nombre de jeunes, d'intellectuels et de militants bretons qui risquent de s'éloigner de plus en plus de l'Eglise.

Il nous est difficile de dissimuler notre inquiétude devant cette situation. Nous ne pensons pas que les catholiques bretons puissent, *en tant que tels*, rester plus longtemps indifférents au sort de la Bretagne et du peuple breton.

IL Y A LE BLEUN-BRUG

Sans doute, il existe déjà l'Association chrétienne de culture bretonne « *Bleun-Brug* », mais son champ d'action est pratiquement limité jusqu'ici à la Basse-Bretagne. La Haute-Bretagne ne peut rester plus longtemps à l'écart, car la Bretagne toute entière, dont Rennes est la capitale, forme une unité ethnique incontestable, par les origines, l'histoire, la géographie, la psychologie, comme l'a souligné, notamment, le professeur Guy Héraud dans « *L'Europe des ethnies* ». Tout récemment, M. Michel Legris remarquait dans « *Le Monde* » que le partage linguistique entre la Basse et la Haute-Bretagne n'empêchait pas l'existence d'une *entité bretonne* : « Les gens de Cornouaille ou du Trégor se sentent plus près de ceux de Rennes que des Irlandais ou des Gallois dont la langue locale est, comme la leur, une langue celtique. » (1)

Les Hauts-Bretons occupent d'ailleurs dans le Mouvement de Renaissance bretonne une place de choix et on peut même dire que, sans leur action, leur dynamisme, leur dévouement, ce mouvement n'aurait pas connu le développement qui est le sien aujourd'hui.

La nécessité de la création d'un groupement culturel à la fois breton et chrétien en Haute-Bretagne est donc indiscutable. Ce groupement pourrait s'affilier éventuellement à l'Association *Bleun-Brug*, dont elle accepte d'ores et déjà :

— la *mystique* : épanouissement des Bretons dans une atmosphère chrétienne ;

— les *principes de base*, selon lesquels le *Bleun-Brug* :

— se tient *en dehors* et *au-dessus* des partis politiques ;

— mène son action dans l'esprit des directives pontificales et le respect filial de l'Episcopat breton ;

— est dirigé par des laïcs et *sous leur entière responsabilité*.

La manière dont nous concevons l'application concrète de ces principes et notre action en général appelle quelques précisions :

(1) « Les parlers maternels en France » (*Le Monde*).

1°) Une mystique chrétienne se concilie avec la prudence, étant entendu que, si celle-ci est une vertu chrétienne, le fatalisme et l'acceptation de l'injustice ne le sont pas.

2°) Le mouvement est *culturel* et non politique. Il se tient donc en dehors de toute politique, gouvernementale ou partisane. Il ne lui appartient pas de se prononcer sur le bien-fondé de tel régime, ni sur la légitimité de tel gouvernement. Les formes politiques sont essentiellement contingentes et accidentelles et aucune proclamation de loyalisme n'y a jamais rien changé.

Ceci dit, il doit être admis que :

— si un mouvement culturel chrétien doit être politiquement non engagé, ses membres sont, *individuellement*, libres de leurs options politiques ou sociales ;

— ce n'est pas faire de la « politique » que de travailler dans le respect des principes rappelés par les Encycliques pontificales et dans le cadre des libertés publiques reconnues par la Convention européenne des Droits de l'Homme, à la prise de conscience par le peuple breton de sa personnalité propre : ethnique, historique, culturelle, économique ; il s'agit là de l'exercice d'un droit naturel et même de l'accomplissement d'un devoir pour tout Breton digne de ce nom.

3°) Notre appartenance à l'Eglise catholique et notre respect de l'autorité de la Hiérarchie sont le gage de notre orthodoxie au point de vue chrétien.

Ceci n'affecte en rien la responsabilité des laïcs qui dirigent effectivement le mouvement, laquelle doit rester *entière*, et cela dans l'esprit même du Concile, qui souhaite une participation plus large et plus active des laïcs à la vie de l'Eglise.

4°) La situation linguistique ne se présente pas de la même manière en Basse et Haute-Bretagne, d'où l'emploi du français pour cette déclaration, étant entendue cependant que la langue et la culture bretonnes sont le *patrimoine commun* de tous les Bretons, quel que soit leur moyen d'expression.



Un programme d'activité sera mis au point ultérieurement afin d'associer désormais plus étroitement les catholiques de Haute-Bretagne à l'effort de relèvement spirituel et culturel de la Bretagne toute entière.



Cette déclaration a été approuvée le 7 novembre à Rennes, après discussion entre le Comité provisoire de Haute-Bretagne et la délégation du Bleun-Brug venue rendre leur politesse aux catholiques de Haute-Bretagne présents à l'Assemblée générale de notre Association à Quimperlé, le 29 septembre.



Le Bleun-Brug du Trégor en deuil

En la personne du Chanoine Yves Brochen, disparaît un des vieux lutteurs du Bleun-Brug entre les deux guerres. Il avait commencé son action bretonne comme directeur et économiste au Grand Séminaire de Saint-Brieuc. Il continua comme Supérieur de l'Institution N.-D. de Guingamp et curé-archiprêtre de la même ville, puis comme vicaire-général, archidiacre de Tréguier. En 1959, il se retira chez les Religieuses de Saint-Quay-Pontrieux où il vient de mourir, dans le silence et l'humilité, à la fin de l'année 64.

C'est à Prat, dans l'église de son baptême qu'ont eu lieu ses obsèques.

On n'a pas fait grand état à cette occasion de son rôle au Bleun-Brug. On ne peut cependant dissocier son œuvre de celle de son ami, Erwan ar Moal, de Coadout, connu sous le nom du barde Dir-na-dor, qui fut secrétaire général du Bleun-Brug, directeur d'Arvorig et de Breiz, aux temps mémorables de M. l'abbé Perrot. Mais se mettant peu en avant, il se contentait d'être l'assistant spirituel ferme et fidèle de Dir-na-dor, toujours sur la brèche, et dans ce rôle, il a bien mérité du mouvement de la Renaissance bretonne catholique.

Exposition du livre et de la presse en langue bretonne

Une exposition du livre et de la presse, en langue bretonne, aura lieu à Ker-Varker, 15, rue Guy Moquet, Paris 17°.

L'exposition sera ouverte du samedi 6 au 13 mars 1965, tous les jours de 16 à 20 h. Les visiteurs pourront y voir exposés tous les ouvrages, en breton, parus depuis 1920 ; ainsi que tous les journaux et revues en langue bretonne. Elle est placée sous le patronage de : l'Entente culturelle bretonne, Ker-Vreiz, Kenvreuriez Sonerien Pariz et de l'association des professeurs de breton.

Neventiou

Gwenaëlle et Ronan Pelliet sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère : Hervé-Marie, à Quimper, 48, rue de Douarnenez, le 5 février 1965.



Le 26 décembre, à Pluguffan, Andrée Le Gouil a épousé M. Corbel de Chatelaudren (Côtes-du-Nord). A l'église tout fut breton de ce qui pouvait l'être : cantiques, textes liturgiques, allocution du R. Père Chapel sauf quelques phrases au début, costume des nouveaux mariés aussi naturellement.

Nous précisons qu'Andrée Le Gouil est la grande chanteuse bretonne à la radio et bien connue par ses disques.

Vœux et compliments du Bleun-Brug.

« L'Ami du Clergé Malgache » (n° de sept-oct.) nous apprend que son Exc. Mgr Claude Rolland (un breton de Santez) a été élu président de la commission nationale pour la promotion liturgique à Madagascar. Cette commission proposera des études et des expériences préalables pendant un temps limité en vue d'harmoniser la liturgie au génie du peuple Malgache... et soumettra à la compétence épiscopale nationale un projet de liturgie rénovée d'une manière plus conforme aux usages et coutumes malgaches.

Sem. Rel., Quimper du 23-10-64.



Panorama des minorités européennes

par Pierre LAURENT (1)

Vice-Président de l'Union Fédéraliste
des minorités ethniques en Europe

(suite)

La Suisse

Guère plus grande que la Bretagne, la Suisse compte 22 Etats ou Cantons (sans compter trois demi-cantons), deux religions principales et quatre langues : l'allemand (75 %), le français (20 %), l'italien (4 %) et le romanche ou rhéto-romand (1 %).

Parlons un peu de ce romanche, reconnu en 1938 comme langue « nationale » bien que son emploi soit restreint au canton des Grisons. Il appartient au même groupe que le catalan, l'occitan, le ladin, le frioulan, groupe qui s'étend en un vaste arc de cercle de Valence en Espagne à la frontière yougoslave. Les Romanches sont 40.000 dans les Grisons, à côté de 90.030 Allemands et de 20.000 Italiens. Encore sont-ils coupés en plusieurs dialectes rebelles à l'unification. Ils n'en disposent pas moins d'écoles où l'allemand n'est introduit que progressivement à partir de la troisième ou quatrième année. Cela coûte très cher au budget de ce petit canton, mais le respect de la langue ancestrale justifie en Suisse toutes les dépenses. Curieux résultat : les Romanches, bilingues ou trilingues depuis l'enfance, font des interprètes partout réputés ; et les bonnes familles zurichoises envoient leurs enfants étudier en Engadine car c'est là qu'on parle l'allemand le plus correct.

La Suisse, cependant, comme pour nous rappeler qu'il n'est rien de parfait en ce monde, connaît un problème minoritaire, celui des 100.000 francophones du Jura bernois. C'est que la constitution suisse, intervenue au siècle dernier après de longues luttes, a été fondée sur la cristallisation des positions respectives des divers groupes à l'époque, et se prête mal à certains aménagements. Les Jurassiens de langue française s'estiment lésés par la lourde prépondérance des Bernois, à qui les traités les ont donnés en 1815 après les guerres napoléoniennes. Ils voudraient, ces « séparatistes », constituer un 23^e canton. Mais leur situation n'est pas si mauvaise — ils ont, bien entendu, leurs écoles et leur administration locale — que la totalité de la population soit prête à l'action directe. En outre la Confédération redoute de voir les autres cantons bilingues — Fribourg, Valais — soulever des problèmes analogues. La question n'est pas résolue, mais on peut faire confiance aux Suisses.

Ne quittons pas ce pays sans dire un mot du problème des travailleurs étrangers, qui s'y pose comme ailleurs, mais avec une acuité particulière : ils sont plus de 700.000 à côté de 4 millions et demi de citoyens ; venus

d'Italie, d'Espagne, de Grèce, de Turquie, etc., ils font le tiers de la population active et la moitié de la main d'œuvre industrielle. Employés aux bas emplois, leur présence permet d'augmenter considérablement la production du pays alors que leur rémunération ne prélève qu'une part minime de son revenu. Ils élèvent donc rapidement par leur présence le niveau de vie des citoyens suisses et ceux-ci pourraient difficilement se passer aujourd'hui de ces travailleurs importés.

La morale n'est-elle pas sauve, puisque les immigrants viennent ou croient venir librement et touchent des salaires raisonnables ? Tout le monde est gagnant et content... A cela près que les pays sous-développés y perdent leurs meilleurs éléments, s'enfoncent dans leur situation sans espoir, que les familles sont disloquées, les travailleurs déracinés. Au degré que ces déplacements de population ont atteint aujourd'hui, il faut y déceler une forme pernicieuse de **néo-colonialisme** : au lieu d'exploiter les indigènes à domicile on les fait venir chez soi, toujours sous les prétextes humanitaires. Alors que, c'est à l'usine d'aller aux travailleurs, comme les papes l'ont rappelé. (1)

L'Italie

J'étais l'an dernier au Val d'Aoste, ce prolongement de la Savoie sur l'autre versant des Alpes. Accoudé à la terrasse de Saint Vincent, j'admirais cette belle vallée de la Doire, adossée au Mont Blanc, isolée du Piémont par un étroit défilé, et jamais je n'ai mieux senti le bonheur qu'il y a à tenir sa patrie rassemblée dans l'étendue du regard, pour ne pas dire dans le creux de la main. Les plus petites patries sont les plus naturelles et l'on peut s'y passer de manuel de civisme. Ce sont aussi les plus pacifiques et les plus amicalement ouvertes sur la grande communauté humaine. Ce sont des entreprises familiales à côté des grosses sociétés anonymes dont la gestion échappe même aux propriétaires. Laisées à leur isolement, elles sont, bien sûr, moins efficaces dans la poursuite des grands objectifs scientifiques ou techniques d'intérêt mondial. Mais la coordination peut permettre de retrouver cette efficacité. Les formules fédératives sont souples et adaptables à tous les cas particuliers : le tout est de les mettre sur pied.

« Toute personne née au duché d'Aoste est franche et de condition libre », disait un coutumier de 1599. Ces hommes libres ont été soumis par le fascisme à une violente et insidieuse persécution : suppression des écoles de langue française, italianisation de toute vie publique ainsi que des noms de familles ou de lieux, martelage des inscriptions en français, etc. Rien d'étonnant si beaucoup de Valdôtains envisageaient avec sympathie en 1945 le rattachement à la France. Mais les Anglo-saxons s'y opposèrent, et l'Italie comprit la leçon. Elle fit du Val d'Aoste un territoire autonome doté d'un statut libéral qui mit fin à l'irréductibilisme. Des dirigeants valdôtains m'ont répété avec une conviction visible : « Nous ne sommes pas de Rome, nous ne sommes pas de Paris : nous sommes d'Aoste. Mais nous sommes loyalement Italiens. »

Les journaux parlent assez du Sud-Tyrol pour que je puisse négliger ici ces belles vallées peuplées de 200.000 Autrichiens, cadeau empoisonné et parfaitement inutile que les traités et le principe sacro-saint et désuet des

(1) En Allemagne fédérale, qui compte 1.200.000 travailleurs étrangers, un récent sondage d'opinion a mis en évidence que 6 pour cent seulement de ceux-ci seraient désireux de se fixer avec leurs familles dans le pays.

frontières naturelles ont fait à l'Italie. Là aussi sévit la politique d'industrialisation forcée. Tenue par les traités à en faire une région autonome, Rome a tourné la difficulté en délimitant cette région dite du Haut-Adige de façon telle qu'elle renferme deux Italiens pour un Allemand. Le Sud-Tyrol reste cependant un pays spécifiquement germanique ; on s'y croirait dans les vallées alpestres d'Innsbruck ou d'Oberammergau. Signalons enfin que ce pays renferme une petite sous-minorité ladine de 15.000 habitants, et que ces 15.000 personnes, qui toutes comprennent l'Italien, ont droit chaque jour à deux heures de radio dans leur langue. Cela n'est pas considéré comme un privilège exorbitant ou une atteinte aux droits de la majorité, mais comme un service public allant de soi au même titre que la voirie ou la distribution du courrier.

Passons sur les Frioulans, sur les Slovènes de Gorizia et de Trieste, sur les vieilles communautés grecques et albanaises, un peu léthargiques, de l'Italie méridionale, sur les fiers Catalans de Sardaigne. Et notons que l'Italie semble s'orienter vers une organisation à base de régions dotées de pouvoirs assez étendus, selon le système déjà appliqué en Sicile, en Sardaigne et tout récemment au Frioul. Rome semble avoir compris que l'auto-administration des régions, si elle est une mesure de simple équité dans le cas des minorités ethniques ou linguistiques, n'en est pas moins aussi une solution avantageuse dans celui des populations majoritaires : pourquoi celles-ci seraient-elles considérées comme moins « majeures » et soumises à une tutelle plus étroite du pouvoir central ? Si récente que soit l'unité italienne, vieille de moins d'un siècle, on ne semble plus redouter qu'elle soit remise en cause. (1)

(A suivre)

(1) Certains ne voient cependant qu'un trompe l'œil dans l'organisation régionale italienne : l'enseignement reste dans les seules mains du gouvernement central, et ni le frioulan (langue ladine), ni le sarde (langue qui ne dérive pas du latin mais lui est seulement apparentée) n'ont été jusqu'ici introduits dans les écoles.



BOZEN (Bolzano), capitale du Sud-Tyrol

Un clocher et un toit d'église qui ne sont guère chez eux en Italie

Kant vloaz 'zo

E istor ar brezoneg, ken trubuilhuz, ez eus eur bloaz hag en-deus pouez : ar bloaz 1865.

Er bloaz-se, dar 4 a viz C'hwevrer e teue er-mêz euz ar wask, evid ar wech kenta, eur gazetennig, skrivet, e brezoneg, penn da benn, dindan an ano a « Feiz ha Breiz ».

Feiz ha Breiz a fell dezi mond en hent, emezi, evid gloar Doue ha mad ar Bobl.

Kuriuz eo lenn penaoz e tigare he ero genta :

« Peb tra zo dister o tond er bed. Peb ginivelez zo poaniuz, adaleg « ginivelez an den beteg ginivelez eur gazetenn, ha setu petra laka nehet « neb 'zo karget da ren ar gazetenn-mañ... »

« Amañ, er gazetenn-mañ, ma ne gav ket al lenner kalz a ouiziegezh, « n'en-deus ket ezomm da gaoud aon da veza tromplet, pegwir kemend « a vezo lakeet dirag e zaoulagad a deui a-berz an Ao. 'n Eskob e-unan, « e vikel-vraz, pe ar re a labour euz o ferz... »

« Kavet a vo enni eur geennadurezh bennag war gemend a zell ouz « Doue hag ar relijion, war an den, e zeveuriou, e labourou, an traou a « bere e rafe vad dezañ kaoud anaoudegezh, war istor Breiz hag he zent, « ha goude beza saouret ar gwirioneziou uhel-se, al lenner a gavo ive « eun istor all bennag gaeoh ha zoken eur marvailh evid e lakaad da « c'hoarzin... »

« Ne vezo morse ano amañ euz ar pezh a zell ouz ar houarnamant (e « galleg, politique). Ma ve kavet eun dra bennag hag a hallfet da drei « war an tu-ze, da lavared eo, hag en-defe an er da veuli pe da vlam ar « re or gouarn, hen dianzavom amañ, en eur goumañs, hag e tinahom « war eun dro an oll zoñjou a hallfet da gredi or be bet... »

D'ar mare-se, mad eo er gouzoud, Napoleon biahn eo a ree e Vestr, er vro, ha striz awalh 'oa an urziou gantañ...

« Feiz ha Breiz » a badas naofiteg vloaz.

Embann a reas eur bern skridoù pouezuz ha bourruz. Difonta 'reas tachenn Breiz, n'eo ket diwar gorre eo, med beteg ar strad...

Siouaz, goude ar brezel 70, ar gazetenn a dehas, tamm ha tamm, diwar an hent he-devoa kemeret, er penn kenta. Rinkla reas war dachenn ar politik. Ha diwar neuze e kavas enebiezh hag enebourien.

Ha posubl 'oa dezi chom etre an diou goztezenn ? Etre ar re a yoa evid eur roue hag ar re a oa evid ar Republik ? Diêz eo barn gand lealded !

An niverenn ziweza embannet a zoug deiz ar 26 a viz Ebrel 1884.

Mervel a ree d'ar mare ma oa ar muia ezomm anezi, d'ar mare m'edo ar skolioù o tigeri, er parrezioù, d'ar mare m'edo sperejou an dud oh en em drei ouz an deskadurezh.

War zigarez skrigna an deskadurezh eo e vezo, diwar neuze, graet brezel d'ar brezoneg, en derped da beb gwir.

L. B.

Abostol hag Aviel ar zul Fask

Abaoe bloaz, e overennou brezoneg-ar radio, eo bet klevet kana an Abostol hag an Aviel, war an toniou a zo amañ dindan. Goulennet int bet digancom aliez, setu perag o moullom amañ. Savet int bet gant an aotrounez Pondaven hag Arzel.

Lizer Abostol

Kentel tennet eus lizer an abostol Sant Paol da Gristennien Korinth

Va Breudeur, Taolit diouzoh er miz ar goëll koz. Bezit eun toaz frésk ha nevez nêr ha flamm evel ar bara hep goëll... Rag oan pask, ar Hrist, evidom a zo en em ginniget. Greom eta ar Pask e-kreiz al levez, en eur lezel a gostez ar goëll koz ha louet, hini an droug hag ar falla-griez, evid kemeroud bara flamm hep goëll, hini al lealded hag ar wirionez.

Aviel ar Zul Fask

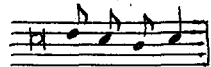
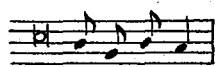
Ra vo Dou-e ga-neoh ! Ha gand hoh e-ne !

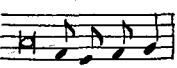
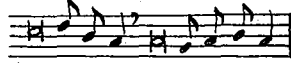
Kendalh euz aviel Sant Mark Glo-ar hag e-nor deoh, o Krist !

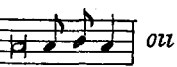
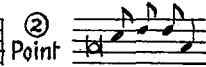
En am-zer-ze, Mari-Madalen, Mari, mamm Jakez, ha Salome a brenas louzou c'hwez-vad da lakaad ouz korf Jezuz. Abréd diouz ar beure, deiz kenta ar zizun, setu int-i en hent warzu ar bez, a-veh savet an heol. Hag e kenetrezo eh en em houlennent : "Piou d'eom a ruilho ar mên a zo o stanka dor ar bez ?" Dioustu e weljont avad ar mên, pounner meurbed, ruilhet a gostez. Eet e diabarz ar bez, e weljont eun den yaouank, gwisket e gwenn, azezet en tu dehou. Strafuilhet int war an taol. Neuze dezo e lavaras : "Ma zit ket da gaout aon : Jezuz a Nazareth eo a glaskit, an hini a zo bet staget ouz ar groaz ;

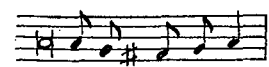
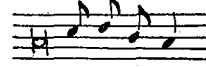
Savet eo a nevez e buhez, n'emañ mui amañ, setu dirazoh al leh
 m'eo bet lakët. It bremañ da gas kelou d'e ziskibien, dreist-oll da
 Bêr, eo eet en ho raog d'ar Galile : Eno e weloh anezañ, evel m'en
 -deus deoh hen lavaret. " Meuleudi deoh, O Krist, Amen !

Dre Vraz

① Virgule ou Point et virgule :  ② Point : 

③ Interrogation :  ④ Fin : 

① Virgule ou Point et virgule :  ou  ② Point : 

③ Interrogation :  ④ Fin : 



An afer daonet

C'hoari trubuilhuz en eun arvest

Tin an Doare, labourer douar, prehenn d'e diegez, 45 vloaz.
 Gaïd Marhadour, e wreg, 40 vloaz.
 Herve an Doare, mevel war ar mész, 43 vloaz.
 Naïg Peton, e wreg, 35 vloaz.
 Pêr an Doare, paotr dizimez, micherour e Brest, 35 vloaz.

An darvoudou a dremenn en eun atant er Porze. War al leurenn
 hoari, eur gegin enni arrebeuri ha bivinji da aoza-boued a hiz-nevez.

Merenn a zo o poaza war ar fornigell, e-keit m'emañ Gaïd Marhadour
 o skuba al leur-zi.

Tin. — (o tond en ti) M'eus aon ne davo ket ar glao. Gaïd. Ouspenn div
 eur 'zo emañ oh ober ha feson ebet gantañ da ehana. N'ouzon ket penaoz
 e ray ma breudeur ha ma hoar gaer evid dond beteg amañ ?

Gaïd. — Ne bado ket atao an amzer-mañ, 'mechañs ! Dezo d'en em geita
 da zond evel ma plijo ganto ha n'eo ket deom mond da gerhad anezo.

Tin. — Gwir eo kement-se, med marteze e vefe mad deom ober brao dezo !
 Ne vint ket a volonteze vad o tond amañ, te 'oar. Padal ma yafen d'o herhad
 e vefe êsoh en em glevoud ganto.

Gaïd. — N'eus ano ebet d'en em glevoud ganto. Merket sklêr eo war an
 dilez pegement a dleez dezo ! Ha n'o devo netra d'ober nemed dastum ar
 pez a vo kontet dezo war an daol ha sina ar gultañs.

Tin. — Hag e kredez e tremeno an traou hep droukrañs na tabut ?

Gaïd. — Brao e vo dezo moarvad, kaoud bep a vilion da vond ahann,
 goude beza bet o korfata diwar hor houst... Da bed eur ah eus lavaret dezo
 en em gavoud amañ ?

Tin. — War-dro mare merenn, evel just ! Med n'on ket sur e teuint, rag
 disul, war-lerh servich eiz de an tad, e keit ha ma oaz chomet da savarad
 gand da vamm, em-boas o havet war hent ar vered ha lavaret dezo o gortozfem
 a-benn hirio war-dro kreizteiz ! Prest eo ganin an daou vilion da roi deoh,
 a lavariz da Herve ha da Ber ! — Ya ! da bep hini ahanom, emichañs ! a res-
 pontas hemañ, pa 'z eo keraet an traou ouspenn euz an hanter abaoe ma 'z
 eo bet greet an dilez, n'eo ket gand eur milion pep hini e rankim tremen,
 mil gurun ! »

Gaïd. — N'em-eus soñj ebet da veza klevet ahanout gand ar gaoz-se. Ha
 petra a respontjont ?

Tin. — Deuit atao, emezon-me ma vo gwelet penaos renka an traou etre-
 zom. Prometi a rajont dond, med teñval e oa o 'fenn hag e trojont en
 ostalidi dosta hep pedi ahanon da vond ganto.

Gaïd. — Hag ah-eus lavaret deo e klaski an tu d'en em glevoud ganto. Ne dout ket fur, d'am meno, pa roez tro dezo da gredi o devo muioh eged ar pez a zo douget war baper an dilez.

Tin. — Selaou, Gaïd, ni 'oar oll petra a zo war ar paper-se. An tad hag ar vamm (Doue d'o 'fardono) o-devoa lakeet war ma ano seiteg vloaz 'zo, ar plas-mañ a zaou-ugent devez arad hag ar stal diegez, da lavarout eo binviji labour ha loñed ha kement ha ma oa red da hada en douar. Istimet e oant bet ganto tri milion hag, ouspenn ma tleen o maga entent outo o-daou e-pad o buhez, am-bije, kerkent ha ma vije maro an hini diweza anezo, eur milion da zevel da bep hini euz va daou vreur.

Abaoe ma 'z eo bet greet an afer, petra 'zo c'hoarvezet? Keraouez a zo savet war gement tra, pe gentoh ar moneiz-paper en-deus kollet eun tamm mad euz e dalvoudegez. Setu ma kredan e vefe onest euz or perz sevel d'am breudeur muiohig eged ma tleen dezo hervez paper an dilez.

Gaïd. — Nà ri ket avad, pe n'eo ket Gaïd Marhadour ma ano! Ar pez a vez divizet dirag noter a zo da veza sevenet, pe neuze ne dalvez ket ar boan mond war-dro an noterien. Bep a vilion, te glev, o devo da vreurdeur ha netra ouspenn. Ha n'ouzez ket eo gand ma danvez ma-unan e vo savet o hini d'ar re-mañ? Me ive, moarvad, am-eus ma homz da lavarout!

Deh diweza, p'am-boa tro da vond d'ar vourh, ez is da houlenn ali digand an noter; rag c'hoant am-boa da houzaou petra a zoñj euz or perz gudenn. Ma! war a lavar, ne hell ke tda vreurdeur lakaad terri an dilez na cheñch netra ennañ.

N'az-po da zevel dezo nemed ar pez a zo divizet war ar skrid.

Hag e vefes sod a-wañ da stlapa muioh diouzit? N'o-devo ket muioh a anaoudegez vad en da geñver!

Tin. — N'eo ket anaoudegez-vad emañ o klask, Gaïd. Felloud a ra din hepken ober an traou gand onestiz hag hervez Doue.

Soñj, gwreg, pegement e talvez or stal hag or plas hirio an deiz! Hep konta ar stal e yafe bremañ ar plas war-dro c'hweh pe zeiz milion, war a lavar an noter am-eus gwelet ive diouz ma zu. Klevet em-eus gantañ, evel-dout, ne dleat d'am breudeur, hervez al lezenn, muioh eged ar pez a verk paper an dilez, nemed em-befe c'hoant da rei muioh dezo, ar pez a vefe just ha reiz, emeañ. Goude-ze, kement ha kaoud daou ali e leh unan em-eus kavet fur trei er presbital da bedi an aotrou person d'am huzulia d'e dro. Kerkent ha m'am-boe displeget dea ar gudenn e lavaras din. N'eo ket didrubuilh da goustiañs, Tin, pa zeuez da houlenn beza kenteliet ganin. Sent outi ha ro d'az preudeur ar pez a dleez dezo e gwirionez ha n'eo ket ar pez a zo skrivet war baper. Az-pezh soñj euz komzou an Aotrou. Krist pa brezege E aviel war an douar: Roit da Gaezar ar pez a zo da Gaezar ha da Zoue ar pez a zo da Zoue!

Gaïd — (didaeret dezi eun nebeud). — N'on ket evit kredi evelato, e vefe eul laeroñsi seveni penn-da-benn an divizou greet gand da dad ha da vamm (Doue d'o 'fardono!) Aez eo d'an aotrou person savarad e-giz ma ra pa n'en deus ket evel-dom eun torrad bugale da zevel ha da skolia. N'on-eus a bep tu, nemed mizou da baea a-hed ar bloaz: pañsion ar vugale e skolachou Kemper, ar hargou dleet d'ar percepteur, komanant ar mevel ha... me 'oar. Hep dale zoken, e vo dao deom prena eur rumm rodou gom nevez da lakaad dindan ar wetur! Eur revin eo an dispignou a vez gand eur plas evel hemañ! Hag az-pefe c'hoant da rei brasoh lod da Herve ha da Bêr? Pegement, eta, a dleez dezo war da veno?

Tin. — Selaou Gaïd! Me 'gred e talvez or plas, stal hag all, er mare-mañ, war dro eiz milion; gand ar pourpach nevez on-eus lakeet sevel, on-eus

digaset amañ eur wellaenn a zaou vilion! Setu ma chomfe c'hweh milion da ranna etre ma breudeur ha me ar pez a rafe daou vilion da bep hini ahanom.

Gaïd. — Daou ha daou a ra pevar. Pevar milion e leh daou. Biskoaz kemend-all. Koll a rez da benn, paour kêz genaoueg 'zo ahanout. Ha gand petra e paei eur seurt kuchennad arhant?

Arabad dit fizioud war an danvez am-eus bet diouz tu ma zud, avad an arhant-se 'zo din ha din hepken pa 'z eus kontrad etrezom.

Tin. — Ya sur, an arhant-se zo dit, med ma rafen implij anezo da baea ma breudeur ne vefent ket kollet. Me eo a vefe dleour dit euz da zanvez.

Gaïd. — Ne asanti morse d'eur seurt tra, klevoud a rez! Ma danvez a zo din ha n'eo ket d'ober goap ahanon e vo lakeet.

Tin. — Neuze, Gaïd, e vo dao din presta ar pez a vo red evid digoll ma breudeur.

Gaïd. — Presta? Presta arhant da rei da forana da zaou ganfart ne ouezfent ket petra da ober ganto! Biken Tin, ne rin ken braz soton pe ne vo ket ken buez vad ebed etrezom! Ne vim 'ket touzet gand da vreurdeur, te 'oar. Gwelloh e kavfen en em zispartia diouzit!

(Droug ruz enni, e kuita an ti, an nor o strakad war he lersh)

Tin. — Siouaz! Amañ pa vez ano da zichakota, e ya ma gwreg e gal-louach. Anavezoud a ran anei hag e ouzon na blego morse d'am hoant da roi d'am breudeur ar pez a dleañ deo hervez ma houstiañs. Setu aze eur gudenn diêz da zirouestla! Ma tizentan ouz Gaïd ne vo buez vad ken da gaoud en he ser ha ma vezan dizonest ouz ma breudeur ne sevenin ket ma zoñj hag e rin eur pehed grevuz dirag Doue. Diêz eo beza tapet etre an horz hag ar yenn... Plijet gand Doue lakaad eun tammig poell e penn ma gwreg. Med hag ober e ray eur seurt burzud? Eur galon touellet gand an arhant a vez diêz ober dei dispega diouto.

Hag e pe zoare bremañ, en em gemeroud evid miroud ar peoh etre ma gwreg ha me ha kaoud eur goustiañs didamall? (mond a ra beteg ar pre-nestr) Sell! tavet eo ar glao ha ne zaleo ket ma breudeur d'en em gavoud amañ. Pebez trubuilh a gavan da renka ar gont!

(Prederiet ha dilavar ne ehan da vond ha da zond dre an ti. Nebeud goude e tigor an nor hag Herve, Naïg ha Pêr a zeu-tre, glep-o dilhad.)

Herve. — Ahanta! Tin, setu ni digouezet a-benn ar fin, daoust d'ar barrad glao spontuz on-eus bet etre du-mañ hag amañ. Hep konta eo bet krevet rod-velo Naïg ouspenn eun hanter-leo ahann ha ma 'z eo bet dao deom dresa anei dindan ar gaouad. Sell 'ta pegen treuzet om gand ar glao!

Tin. — Sonjet em-eus mond war-benn hent deoh gand ma gwetur, med a-benn neuze e oa tavet ar gaouad.

Naïg. — Ma karjes beza deut, Tin, eun aluzen gaer a vije bet en or henver. Din-me, dreist-oll, e vije talvezet rag, gand ar remm a zo peg em diou har, e vez poaniuz din ober hent gand ma marh-houarn. Marteze ive e vije deut da filhor ganin war ma barlenn er wetur. Re yaouank eo c'hoaz evid beza sammet war eur velo. N'en-deus nemet tri bloaz, te 'oar, ha setu m'an-eus ranket goulenn digant Chann goz dond da ziouall aneañ d'an ti. Ar vugale-all a vez bemdez er skol.

Tin. — Ya! dleet e vije din beza eet, sur, med eur penn brell n'on ken. A-barz pell, michañs e kavin an tu da vond da weloud ma filhor a zo eur paotrig yah ha krefiv, Doue d'e vennigo!... Med arabad deoh chom

aze ho-tri e kreiz an abati. Kemerit bep a gador ha tostait ouz an tan da zehi ho tilhad.

Per. — Bennoz Doue dit, Tin, ar re-ze a zeho o-unan a-walh... Me, breur n'em-eus ket amzer da zalea amañ. Trefi Brest a ya kuit a-benn eun eurerhanter ahann. Setu ma vo dao din difrea.

Tin. — Tostait atao ouz an daol da gemer bep a vanne a-raog staga gand or merenn.

Per. — Ne gemerim na banne na genaouad boued, nemed e trofe an traou da vad ganeom ! Ha peogwir ah eus or pedet da zond d'az ti, lavar deom e pe soñj emañ ganeom !

Tin. — Feiz Doue, avad, e pe soñj ken nemed sevel deoh ar pez a dlean. C'hwil 'oar, kerkoulz ha me petra 'zo douget war baper an dilez.

Herve. — Hag' az-po ar galon d'ober goap ahanom gand eur milion da bep hini ? N'em-bo ket peadra, gand ken nebeud, da brena eur penn-ti seh pa fazi din unan gand boued buoh d'e heul.

Pèr. — Ha me ma ne fell ket din chom da goza e krohen eur paotr yaouank koz, n'em-bo ket re euz ma milion da gaoud eun nebeud meubl. Pa vo chomet on danvez ganit, e helli c'hoarzin da walh diwar or houst.

Tin. — Goap ahanoh ne rin ket nemed digas deoh da zoñj ar pez a oa divizet war an dilez. An tad hag ar vamm (Doue d'o 'fardono) eo o devoa greet o unan, gand hoh asant deoh ho-taou ar rann euz ar madou a roent deom. Ne lavaroh ket, e oant re varhad mad d'an ampoent.

Herve. — D'ar mare-se edont en o zalvoudegez, ma 'z-pije savet on lod deom dioustu. Ha goude kemend-all a v'loaveziou tremenet abaoe ha pa 'z eo deut ar geraouez war gement tra, e hellez kredi e vim digollet ervad ? N'om ket bastardet, emichañs !

Pèr. — N'eo ket ar geraouez a zo deut war an traou, med talvoudegez an arhant-paper a zo disteraet euz a deir pe beder gwech dre fazi ar gouarnamant.

Tin. — Eur seurt tra n'eo ket da veza tamallet din paotred ! Med pegement d'ho meno a dlefen rei deoh pa na vennit ket seveni hag heulia an dilez ?

Herve. — Pegement ? Feiz ! n'eo ket diêz ar gont-se d'ober... En eur lakaad e talvez hirio ar plas hag ar stal-diegez nao milion, hag aze amaon en tu-mañ d'ar wirionez, az-pefe tri milion da rei da Bèr ha kemend-all din.

Pèr. — Ne vefe tamm ebed re rag, m'on-dije bet on danvez dioustu on-dije gouezet hen lakaad da dalvezoud. Padal e rankjom kuitaad ar gêr hep gwenneg ebed er hodell, pep hini da glask e chañs.

N'on ket evid kompren e hellfed ober eun dilez en eun doare ken diod ! Gand ar honedigez ah-eus tennet euz ar plas-mañ Tin, n'eo ket bet diêz dit maga ar re goz hag entent outo hag, ouspenn sevel da vugale evel bourhizien, lakaad sevel pourpach nevez, prena eur wetur gaer hag eur vederez-dornerez a hiz nevez ha... me 'oar. E-pad an amzer-se, goude m'am-boe desket eur vicher, e vezen o tond euz an eil leh d'egile da glask labour hep beza sur morse da gavoud 'fred e-pad pell. E leh m'am-bije bet ma arhant e poent hag e mare am-bije kavet da fortunia gand eur verh tiegez.

Herve. — Me, e-keit-se ive, eo bet dao din mond da vevel pa n'em-boan ket peadra da brena loened, hag ijinou evid mond da fermi eur plas. En eun ti paour emañ o chom gand ma gwreg ha ma bugale ha ne vez ket druz

bemdez ar geusteurenn ganeom. Skoazellet e vezan gand Naïg a ya da zevezia pa gav labour, med neuze e laosk ar vugale o unan er gêr daoust pegen yaouank int c'hoaz.

Ha ! ma karje d'on tud, e leh diskregi diouz o danvez, beza feurmet ar plas da unan-bennag ahanom, e vijem bet bremañ on tri kevatal warnañ ! Siouaz ! ar mab hena a oa bet dibabet ganto da gemeroud o leh, evel ma c'hoarvez re-aliez er vro-mañ.

Tin. — Ar pez 'zo greet 'zo greet ha ne dalvez ket deoh keuzia. E leh-all e c'hoarvez heñvel aliez, pa 'z eo ar hiz er vro-mañ evel ma lavarez.

Hogen nao milion a zo re ! P'em-boa kemeret ar plas-mañ, e oa ar stal diegez unan goz ha me eo am-eus digaset gwellaenn enni. Ar plas ive a zo bet gwelleet ganin. An ti hag ar hrevier a oa fall ha lakeet em-eus dresa anezo. Eur hardi braz nevez a zo bet savet.

Setu traou hag a zo er mêz ar gont, ma fell deoh ober eun istim nevez da vadou on tud. Me 'lavar deoh na dalvezont ket bremañ dreist eiz milion gand ar vad am-eus digaset enno. Ar wellaenn-se a dalvez daou vilion da nebeuta ha setu... (chom a ra dilavar, evel nehet da lavaroud hirroh).

Herve. — Ma komprenan mad. goude tenna daou diouz eiz, e chom c'hweh, ha c'hweh rannet e tri a rafe deom bep a zaou vilion. Ha prest out da asanti on-eus ar gwir, Pèr ha me, da gaoud kement-se pep hini ? Daoust ha ma kavan dister ar guchennad, e hellfam marteze gweloud ar gudenn a dostoh ha marhata eun tammig, evel tud onest hag a volentez vad ?

Tin. — Primig on eet dezi, breudeur ! ha koll a rafeh ho poan o chom da varhata ! C'hwil 'oar emañ al lezenn a-du ganin.

Pèr. — Ya ! Siwaz ! ha, moarvad e vefe koulz deom lakaad fin d'an tabut. Ha tuet out, Tin da zisplaka deom bep a zaou vilion ? Petra lavarit c'hwil, Herve ha Naïg ?

Naïg. — N'eo ket din da respont ! Herve an hini eo a zo ar mestr hag an danvez, ouspenn, a zo diouz e du.

Herve. — Heu !... Heu !... Te ive, Pèr, a gavan gwall-brim ! Ma ! en desped da ze, n'az tislavarin ket ha ma plij ar marhad da Din, n'eus nemed kloza an afer !

Tin. -- Me ne rin ket kaoh ouz va genou, da vihana ma vez ar wreg asant ganin.

Gaïd. — (o tigeri herr eun nor hag o tond tre, droug enni ha ruz-tan he dremm.) Me Tin, asant ganit d'en em revina, paour kêz diskiant ma' zout ! Biken avad ! Gouzoud a oar ar re-ze pegement o-deus da gaoud ha n'o-deus nemet tremen gand ar pez a verk dezo paper an dilez !

Evid muioh n'o-devo ket, tanfoeltr ! E pe leh e kavo ma gwaz arhant da rei deoh pa n'eus ket eur gwenneg toull war e ano ? Eur milion pep hini ho-po ha netra ouspenn ! Ha c'hoaz, me eo a ranko o zenna euz al lod danvez am-eus bet a-berz va zud, rag n'en-deus ket an disterra tamm arhant laosk gantañ e-unan.

Mestr on neketa, war ar pez a zo din hag, a briz ebed, ne laoskin Tin da forana va madou. Kontrad a zo etrezom klevoud a rit ? Bremañ didrouzit gand ho klemmou ha kemerit kement a zeu deoh hrevez an dilez, ya pe nann, eta, a vo ho respont ?

Herve. — Gwall zicheg e kavan da lavar Gaïd. Arhant a zo en ti-mañ peogwir eh anzavez eo bet paet da lod danvez. Perag neuze ne rofez ket skoazell da Din da baea ahanom evel ma 'z eo tuet d'ober ? Deuet om amañ gand ar zoñj e vijem en em glevet a volentez vad !

Gaid. — N'on-eus da rei nemed ar pez hoh-eus ar gwir da gaoud hervez an dilez !

Naïg. — Evelato, Gaid kêz na vezez ket ken kalet en or heñver ! Soñj pegen pinvidig ez out en or skoaz pa n'on-eus ket peadra da gaout eur penn-ti gand daou pe dri devez-arad douar. (Gouela a ra.)

Gaid. — Na dorr ket pelloh din va fenn gand da huanadou ha da glemmus-kerez ! Kement am-boas da lavaroud a zo bet lavaret. Ha kemeroud a rit c'hwi Herve ha Pèr, ar million a dleom da bep hini ahanoh ? A-hend-all e vint kaset deoh dre an urcher ha war ho mizou hoh uran !

Pèr. — Kement ha kreski an dismegañs a daoloh warnoh hag ar viloni a rit deom, roit an arhant d'an urcher ! Gouest e vim da daloud ouz ar mizou, ne vern d'or paourentez, med ar vez avad a vo deoh maouez disteal ha breur trubard ! Diwar hirio m'hen tou n'ho-po ket digarez da skuba ho ti war va ierh ! **(pellaad a ra da vond war-du an nor).**

Naïg. — Doue da bardono deoh ho-taou ar gaou a rit ouzom ! Med anad eo ne zougo ket chañs al laeroni-mañ deoh !

Herve. — Moh tud a zo ahanoh ! Tud diñviz ha digoustiañs ! Biken n'em-bije kredet e oah gouest d'ober deom ar pez a rit !

(Mont a ra Herve ha Naïg etremek an nor.)

Herve ha Pèr. — **(a-ziwar an treujou).**

Hor malloz warnoh hag ho pugale ha plijet gand ar gwalleur hag an dienez dond d'ho kastiza eur wech bennag !

Naïg. — Me ho ped, Herve ha Pèr, arabad deoh pehi. Bez e hellfe ho kwall bedenn chacha droug ha gwalleur warnom.

(Aet eo kuit euz an ti Pèr, Herve ha Naïg.)

Tin. — Ha klevet ah-eus, Naïg ? Ha klevet ah-eus an daou vreur yaouanka o villiga o breur hena ? Te eo a zo kirieg da veza lakeet freuz ha disrann da viken er familh ! Plijet gand Doue kaoud truez ouzom ! **(Diskorda a ra da ouela.)**

Gaid. — Na leñvez ket ,paotr paour, eur hlemmusket n'out ken ! N'az-po netra d'en em damall p'o devo bet ar glaskerien-voued-se ar pez a zeu dezo a-berz an dilez. Warhoaz ez in da gas an daou vilion d'an urcher hag e vo peoh euz **an afer daonet-se.**

Yeun AR GOW.

28 a viz genver 1964.



« Gwir Vretoned »

Ar gelaouenn Skol (C.C.P. 1911.06 Rennes, Crec'h-Avel, Lannion, C.-d.-N.), he-deus nevez embannet eul levrig ennan 74 kanaouenn vre-zoneg (med, siouaz ! heb an toniou). Gwerzet e vez 1,50 lur ; distaol pa brener kalz. Ano al levrig eo « Gwir Vretoned ».

Kan an torrer mein

Dao ha dao ha dao atao
War ar vein kalet !
Daoust d'an heol ha daoust d'ar glao,
Torrom mein bepred.

Lopom goustad, lopom buan,
Lopom hep paouez.
Lakad mein braz da vian,
Setu or buez.

An hent-mañ a gas da Roum,
A vez lavared.
Va has a ray d'ar bez doun
E toull ar vered.

L. L.

Verdun

Meneg a zo bet aliez warlene euz emgannou ar brezel braz. Setu eur pennad dizano a zo bet kavet etouez paperiou eur breizad.

Pebeuz buhez, o Kristenien !
Skornet hor c'horf gant yennienn ;
An treid er pri, ar penn er glao,
Ar spered en enkreiz atao ;
Heb ehan trouz ar c'hanoliou ;
A-uz d'hor penn sutadennoù
Ar boliji braz ha bihan
Ha strakadennoù heb ehan.
Noz ha deiz, gant e falz garo
En hon touez e red ar Maro.
Eun toull a zo deomp da wele
Da daol ha da vez marteze.
« Ruziit gant ho kwad an douar,
Ar vro warnoc'h a hado gloar. »
A zut, bemdez, e tal o zan
Laboused pell eus an emgann.
Deuit d'an tañva, mibien ho tad,
Da zastum gloar. Ganeomp, avat
E vije gwelloc'h
Dastum peoc'h.

Envorioù bugaleaj

Ar marc-houarn tarzet !

Ar Vrezel-Vraz a gendalhe kriz ha kaled, ped a baotred diskaret, gloazet, lazet, dizremmet da virviken !

Epad ar goañv-se, euz ar bloaz 1917, e kornioù an oaledoù, ne oa ken komz nemed euz ar paour kêz soudarded lazet a vernioù.

Tad-Koz hag e-noa pemp mab war an tachennou-brezel na baoueze ket da villiga ar brezel louz-se.

Evidon da veza yaouank-tre, c'hoaz, soñj mad em-eus dalhet euz an amzer-se ha soñj am-eus ivez da weled, oh erruoud er gêr, eun deiz bennag, eur zoudard treud ha louz e zilhad.

Ouz taol edom. Va eontr Josef 'oa an hini kenta e-noa gwelet anezañ o tond dre ar porrastell du-hont er penn-all.

— « Sellit 'ta, kavoud a ra din eo Pèr, va breur, an hini eo a zo o tond du-hont ! »

— « O ! va Doue, a lavare mamm-goz, n'eo ket posubl ! N'eus ket bet kelou, koulskoude diouz e berz, euz eur permission bennag, na lizer, na mann ebed. Gand ma n'eo ket bet klañv pe tapet fall ! »

— « Hola ! vad ! Pèr eo ! n'eus ket da dortal ! a gendalhe Tad-Koz sedereet, ha ne zeblant na skuiz ne klañv rag kerzoud a ra buan. »

Ha ken buan all, setu an ti a-bez strafuilhet-oll, peb hini o klask ober eun dra bennag, heb gouzoud petra, hag o hopal gourhemennou aleiz. Diouz va zu, n'oan ket chomet da strani hag evel eul luhedenn, setu me er-mêz dre an nor a-dreñv, ha da redeg... da redeg ar buanna ma helljen war arbenn d'am eontr Pèr n'am-boa ket gwelet abaoe ken pell-zo.

Dindan ar wezenn-vraz e-kichen ar haridi, a-dal ar bern-plouz, em-boa kavet anezañ.

Hag eñ d'am dibrada, da starda ahanon etre e zivrech, da boka din... Flemmuz eo e varo ha c'hwez fall gand e zilhad-soudard. Tehoud a ran da rei kelou d'ar re-all. Ha va eontr Pèr da hopal warnon :

— « Ahañ ! Albeik bian, deut out d'am diambroug... eur paotr bian mad out ! Kê d'ar gêr 'ta da lavared emeon o tond ! »

Ha me neuze da zistrei, da gemer e zorn, da zacha warnañ evid e lakaad da vond buannoh.

Prestig goude eh antroom ha me da yudal en eur jestraoui :

— « Tonton Pèr, Tonton Pèr ! erru eo Tonton Pèr ! »

N'eus ket ezomm da lavaroud gand pegement a blijadur e oa bet degemeret ar zoudard hag an oll da zelloud outañ, da viroud gwelloc'h marteze skeudenn an dismantr hag ar reuz greet gand ar brezel war ar yaouankiz rediet da houzañv obuzioù diniver, hep ehañ e kreiz an dour, an êzennoù brein ha devuz, o hortoz ar maro atao, skoachet er fozioù-difenn.

Goude an diskuliadurioù greet dezañ e bep tu, gand peb hini, adaleg e vamm beteg ar fri-louz bian a oa ahanon, c'hoant braz e-noa va eontr d'en em walhi dereat ha da lakaad dilhad sivil, poent braz ma oa kanna e wiskamant-brezel flêriuz. Debri hag eva a reas goude gand ar re all en eur gonta e vuez kriz a zoudard gouzanvet el linennou.

D'an deiz-se, e atant va zud-koz ne oe ket greet kalz a labour, ken dihortoz ma oa donedigez ar zoudard yaouank.

An deizioù warlerh ne lavaran ket, peb hini a adkrogas gand e labour evel boaz, ha va eontr Pèr a dremene e bermision en eur vond amañ hag a-hont war eur marh-houarn nevez flamm e-noa prenet daou pe dri devez goude e zonedigez. Peb gwech, echu gantañ e droiou-bale, lakaad a ree e varh-houarn a blaen war ar gidon hag an dibr, e rodou er vann.

Plijadur em-beze pa hellen kregi en troadikell da lakaad ar rod a-dreñv da lañsa ; pa droe re vuan esaea a reen he derhel a-zav en eur waska war ar stardérez, méd hep dond a-benn, re galed ma oa evid va daouarnigou.

Alies awalh, unañ bennag a zeue d'am hastiza ha da zifenn ouzin touch ouz ar beñveg-se re zañjuruz evidon.

✱

Eun abardaevez e oam eet da gousked gwall abred. Eontr Pèr, en neh, er genta solieradur, eontr Josef ha me er pezh a zervije da gegin : eñ en eur seurt gwele-kloz, me en va gwele-houarn bian. — Tad-koz ha mamm-goz a veze, nepell diouzin, en tu-all, er zal vraz, daou wele enni, unan dioustu e kostez an nor kenetre, hag an hini all er penn all ma kouske ennañ tad-koz ha mamm-goz ; a-uz d'ar gwele-se e oa eur stal vraz a gaven brao-kenañ.

Eur prenest braz hag eun nor brenest (homañ en stad fall ha dalhet gand eur pikol-mên pounner) a roe sklerijenn d'ar pezh-braz-se.

E-kreiz an noz — ped eur e helle beza ? N'on ket evid hen lavaroud. — Setu an oll dud, en traoñ, tad-koz, mamm-goz, va eontr Josef ha me ivez, dihunet a daol trumm... méd dihunet ha spouronet gand eun trouz evel eun tenn fuzul... pe kentoh evel eun tenn kanol, ken kreñv e oa bet klevet !

Ha me da ouela ha kerkent va eontr Josef da glask va disponta :

— « Ro peoh 'ta ! Ze n'eo mann ebed, kousk ! »

Ze 'oa bet lavaret, avad, gand eur vouez eun tammig krenuz.

Epad eur vunutenn bennag dén ne lavaras grik ; hir 'oa an amzer ; va diou-skouarn digor frank e klevis neuze tad-oz er penn-all :

— « Klevet az-peus ? » Eur vouez all hini mamm-goz a respontas :

— « Ya ! »

Tad-koz. — « Petra eo ? »

Mamm-goz. — « N'ouzon ket ; gand ma ne vefe ket Pèr gand e fuzul ! »

Tad-koz. — « Diskarget e oa hag a hend-all an trouz-se a zo deuet diouz eun tu bennag en traoñ. »

Mamm-goz. — « Gwintet eo bet marteze ar mên-braz diouz an nor-brenest. »

Tad-koz. — « N'eus ket eur mouchig avel en noz-mañ. »

Mamm-goz. — « Eun tenn 'oa ! »

Tad-koz. — « Marteze, eun droug-lazer bennag... pe eun dén deut da veza pennfollet gand ar brezel ? »

Klevet mad a reen hag en defvalijenn e spurmanten dija an droug-lazer-se : setu aze e benn, e zivreh, tostaad a ra davedon...

— « Tonton Josef ? »

Respont ebéd... ; ha moredet e oa va contr pe ken-spontet egedon ? N'am-boia mui nerz awalh zoken da hervel... Chom a ris sioul, o hortoz, a-velh ma kreden lonka va hrafich. En tu all, tad-koz ha mamm-goz a gendalhe :

Tad-koz. — « Red e vefe mond, koulskoude, da weled petra a zo en em gaved. »

Mamm-goz. — « Kê 'ta neuze ! »

Tad-koz. — « Gwelom ! N'eo ket ar mên-braz... n'eo ket fuzul Pêr kennebeud... Neuze n'eus ket ezomm... »

Mamm-goz. — « N'eo ket me eo am-eus lavaret mond da weled — te an hini eo ! »

Tad-koz. — « Josef ? »

Josef. — « »

Tad-koz. — « Jo...sef ? hop warnañ, ta-te ! »

Mamm-goz. — « Josef va faotr-kêz ! N'az-peus ket hlevet an trouz ? »

Josef. — « Eo ! ha goude ? »

Mamm-goz. — « N'out ket spouronet ? »

Josef. — « Iskiz eo ! Méd n'ouzon ket diouz peleh an diaoul edo o tond, kredi a ran, e teue diouz ho tu. »

Tad-koz. — « Kê da weled, neuze ha ne vefe ket eun dra bennag direnket dre-aze. »

Josef. — « Abalamour da betra ? Se ne zervij ket. »

Tad-koz. — « Ma, biskoaz kemend-all ! An dud yaouank, hirio an deiz, n'int ket buan da zervija ar re goz ! »

Josef. — « Ma ! Mond a ran ! »

Klevoud a ris va contr Josef o sevel, goustadig, heb trouz, o vond er zall vraz, hep goulou, ha goude... mann-ebed ken !...

Mamm-goz. — « Kemer ar goulou-lutig. »

Josef. — « N'ouzon ket peleh emañ an alumetez ! Amañ n'euz dén ebed ! »

Tad-koz. — « Ha n'eo ket bet dilehiet ar mên-braz ? »

Josef. — « En e blas emañ. »

Tad-koz. — « Kê da weled er mêz ! »

Mamm-goz. — « Nann ! nann ! chom emañ. Marteze eun droug-lazer bennag a zo o hortoz digor, prest da lammad ! »

Josef. — Sed aze, eur vuez evid eun trouz klevet e-kreiz an noz !... Me a ya da gousked ha grit evel don ma karit ! »

Kredi a ran, e gwirionez, e oa va contr Josef ken spontet ha tad-koz, mamm-goz ha me. Méd a-benn ar fin, ar homzou-se a oe degemeret mad gand e gerent evel ar gwella diskoulm d'ar gudenn.

Goudeze, ne gredan ket o-doa kousket tad-koz ha mamm-goz en noz-se ; evidon-me ar housked a oa deut buan da veza treh war va spont ; evelkent dihana a ris pa savas ar re all, ha peogwir edo va gwele tostig d'an daol ma kemerent o dijuni outi, êz oa din klevet ha kompren ar pezh lavarent.

Daoust da veza beure mad c'hoaz, sklêr 'oa an deiz :

Tad-koz. — « O paouez beza bet o weled emañ : netra n'am-eus kavet. »

Mamm-goz. — « Koulskoude an trouz-se ken krefiv ha spontuz n'eo ket deut e-unan evelse ! »

Eontr Josef. — « Sellet am-eus dre oll ivez, med en aner. »

Eontr Pêr o tond diouz ar hreh :

— « Deiz mad d'an oll ! Brao eo an amzer ; ne chomin ket da strani dre emañ hirio ! »

Mamm-goz. — « Ar gwir 'zo ganit ! Réd eo dit tremen da amzer evel ma plij dit ; n'eo ket me a zislavaro ahanout ! »

Tad-koz. — « Ha n'az peus ket klevet trouz an noz-mañ ? »

Eontr Pêr. — « Nann avad ! Kousket am-eus evel eur broh. »

Eontr Josef. — « Koulskoude eun dra bennag e-neus freget sioulder an noz. »

Mamm-goz. — « Eun dra da sponta an dud ha da viroud outo da gousked. »

Tad-koz. — « Ya ! Ha ma vije bet tu, da vihanañ, da houzaout diouz peleh e teue an dodilhon-se ! »

Hag evelse, peb hini, a glaske... a glaske c'hoaz en e spered... en aner !

Ha skuiz gand ar gêz-se, setu an oll o sevel diouz taol da vond da labourad, nemed va contr Pêr eet da glask e varh-houarn d'ober eun tamm-tro.

A daol-trumm, mouez va contr Pêr, eur vouez leun a gounnar a zeuas betek ennon :

— « Pion e-neus grêt-se ? Se n'eo ket troiou d'ober din ! N'eo ket te « Job » ? Gwelloc'h e vije bet dit chom trankil me 'lavar dit ! »

Ha me er-mêz diouz va gwele, da vond da lakaad va fri ivez.

Ar marh-houarn a oa eno atao : e rodou er vann ! Méd bouzellenn ar rod a-dreñv a oa freget war hed eun ugent santimetr bennag eur pezh toull enni !

An oll : — « ! ? ! ... »

Goude eur pennad unan bennag a gêzeas :

— « Ma ! kasi-asur e oan e oa bet grêt an trouz-se gand eun dra bennag evelse ! »

Hag ar re-all da vond en eur ober eur hruz d'o diskoaz.

Da Bêr fuloret atao, e vreur Josef a lavaras :

— « N'az-peus ket ezomm da ober kement-se a drouz, ar fazi 'zo ganit, re c'hwezet 'oa ar rod hag ouspenn-se spontet az-peus an oll di emañ. »

D'an deiz warlerh renket 'oa ar marh-houarn, ha komz ebed ne zeuas mui gand nikun diwar-benn an noz villiget-se ; a zo chomet koulskoude evel eun dra veo em eñvor daoust d'ar bloavezioù tremenet abaoe.

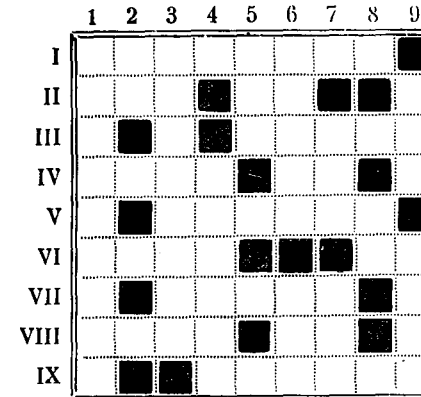
A MORVAN.

(Skol dre Lizer.)

E Breiz... hag e leh all

- Ema ar **grip** ober he freuz hag he reuz e Breiz... hag e leh all.
- **Avel-foñ** a zo bet, ken e tleas evesaer **tour-tan Armen** chom da hortoz, e-pad eur zizun hag ouspenn, an hini a dlee dond da gemer e blas.
- Trouz a zo savet e Gwengamp, da heul disterniadur 74 micherour o labourad war dro ar yér, e **Franc-Poulet**.
- Ar h-**Côtes-du-Nord** a gendalh da stourm evid dond da veza anavezet evel Aochou-Arvor, Skritellou bruderez emae o voulla, da veza peget e-barz trepasioù ar Metro e Pariz, skrivet warno **Côtes-d'Armor, Département 22**.
- Da heul **maro an Ao. Kardinal Gerlier**, e Lyon (bet Lugodunom, kêrbenn Gallia), ez eo bet anvet an Ao. n'Eskob Villot d'e heul.
- **21 den maro**, e strad mengleuzioù **glaou-douar** Hanter-Noz Bro-Hall, da heul eun tarz « grizou ».
- Ne vo mui krouget an dorfetourien e **Bro-Zaoz**.
- Toullét e vez karriou dindan-douar, e **Pariz**.
- Lodenn genta ar **vachelouriez** a zo eet da get.
- Kresk a zo bet war an **timbchou**: c'hweh real e kousto d'ho yalh, hiviziken, e-leh pemp, evid kas an disterra lizer. — D'ho frealzi ho-po en ho yalh, beb ar mare, **peziou arhant-gwenn** a zeg lur, e-leh koz billejou paper!
- Evid ar wech kenta, e **Moskou**, ez eus bet « soldet » (gwerzet marhad-mad) marhadourezioù chomet diwerz.
- **27 kardinal nevez** a zo bet anvet gand ar Pab, nevez 'zo, tri Gall en o mésk.
- Ar **marhad-boutin** n'eo ket chomet bourd. Meur a skosell a gav war e hent, evelato.
- **Wiston Churchill** a zo bet douaret en e vro hinidig (Bladon), goude beza bet enoret-braz e Londrez... diouz e-noa goulennet eñ e-unan.
- **Moger Berlin** a zo bet digoret he dorioù adarre, de geñver Nedeleg.
- Gwalgaset eo bet an **O.N.U.**, ken eo bet dilezet gand Indoneziz. « Louzou » de Gaulle, kinniget d'he 'farea, n'eo ket bet degemeret mad gand an oll, na tost.
- Ema ar brezel bihan kroget da ren da vad er **Viet Nam**, gand an Amerikaned diouz tu Kreisteiz ar vro, hag ar Rused diouz tu an Hanternoz.
- **Eur skinen-houlou laser** a zo bet kaset gand Gallaoùed da skei eul loarigan o trei en dro d'an douar ken pell ha 1 500 km bennag.
- **Loarigan kenta an Italianed** a zo bet lakeet da drel en dro d'an douar... gand eur fuzéenn amerikanad!

Geriou-kroaz



A-BLEN. — 1. Ano bo-
kejou a vez stank er pra-
jeier en hañv, pe neuze ano
plah. — 2. E leh all. —
Kement-se. — 3. Hennez a
zalh ostaleri. — 4. Kinniget
evid netra. — Hemañ a zia-
lanom bemdez. — 5. E-pad
homañ, ne weler ket an
heol gwech ebed. — 6. Pa
vez tomm an amzer, e teu
glao d'e heul. — Diwar ar
verb beza. — 7. N'eo ket
kamm-digamm. — Neket unan
all egedon. — 9. Diwar ar
verb beza. — Lemel kuit.

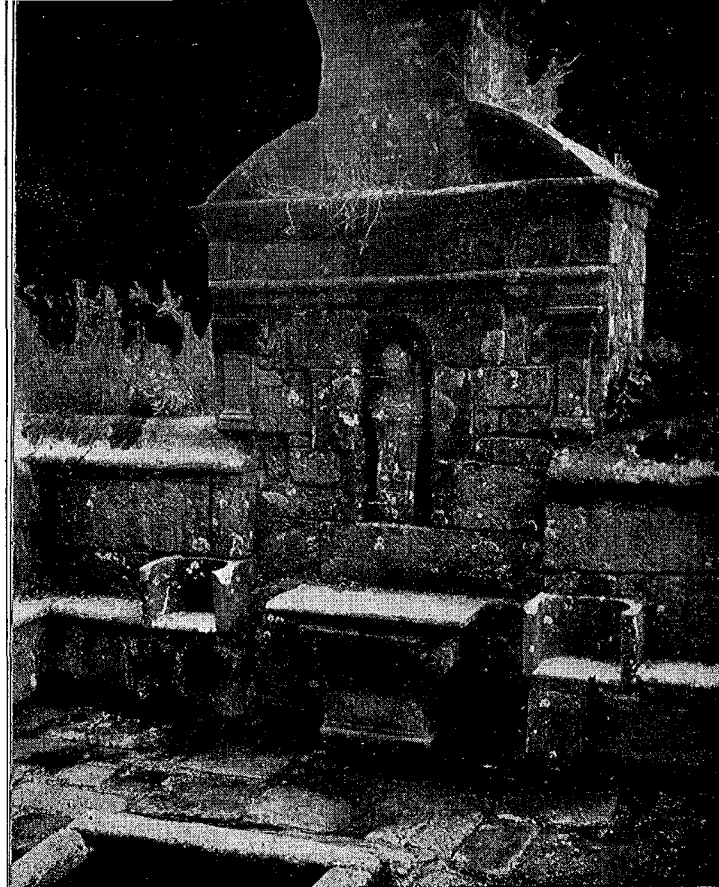
A-ZERZ. — 1. Araog kregi gand ar horaiz. — 2. Ger-mell. — Diwar
ar verb beza. — 3. Fleur kaer. — 4. War an ti. — 5. Dare (frouez). —
6. Degemer. — A lavaras. — 7. O tiskouez ez eer e-barz. — Blenia (eur marh,
etc.). — 8. Diwar ar verb beza. — 9. Pelloh eged amañ. — Ano dukez vrudeta
Breiz.

Diskoulm da niverenn Du - Kerzu

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	M	I	Z	I	O	U		D	U
II	E	N	E	Z		G	R	O	E
III	N				E	M	E		R
IV	E	D			L	A	N	N	
V	Z	O			O	T	O	U	
VI		A	I	O	U		Z		Z
VII	A	R	Z		E		I	V	E
VIII	R	E	E		Z		O	A	N
IX	E		L	A		D	I	U	

Le Gérant : Chanoine MÉVELLEC, Aumônier de la Retraite, Quimperlé.
QUIMPER, IMPR. CORNOUAILLAISE — C.C.P.P. N° 21697

Feunteun
Sant
Gouesnou
e
Gouesnou



Feunteuniou Breiz



Feunteuniou santel
Ken brao renket gand on Tadou,
C'hwil 'zo deom-ni 'vel ilizou,
En or Breiz-Izel.

Feunteuniou tarzet dre vuzud,
Diwar santelez or zent koz
Hag o-deus pedet deiz ha noz,
'Kreiz ar binijenn 'vid an dud..

War ho mein koz ni a deu c'hoaz
Da zaoulina bep an amzer,
Da glask diboan enep pep gloaz.
Ne gredom ket 've en aner.

En ho tour-réd
A strink bepréd
E soubom on izili
Mahagnet ha skuiz-divi.
E walhom 'n eun huanad,
On daoulagad.

Digorit d'ar Feiz
Daoulagad or Breiz.
Rentit nerzuz ar Vretoned
Da zifenn gwir o Hentadou.
Grit ma kerzint a vagadou
War hent
Ar Zent
Bepréd.

V. S.

Landevenneg 2-10-64.